

### 3. Mesurer l'économie informelle dans le cadre de la comptabilité nationale : Le point de vue du comptable national

---

Michel Sérurier<sup>1</sup>

#### **Résumé**

*Le fait même de créer le concept d'économie informelle porte en lui l'intention de pouvoir le mesurer, c'est-à-dire d'en obtenir une représentation chiffrée, tant pour en différencier les caractéristiques que pour la situer au sein de l'économie nationale, dont elle peut constituer une partie non négligeable, et parfois même très importante. La mise en œuvre d'enquêtes statistiques sur l'économie informelle a d'abord répondu à la première de ces préoccupations ; mais la deuxième représente également une demande importante, que seul le comptable national est en mesure de satisfaire. C'est en effet grâce à une manière homogène de les mesurer qu'il est possible de comparer le tout et ses parties. Pour autant, le concept d'économie informelle est né dans un contexte intellectuel différent de celui qui a mis en place le SCN et son cadre central. De telle sorte que les deux univers ont eu du mal à gérer les ponts qui pouvaient les unir, à commencer par le terme même de « secteur » qui ne recouvre pas les mêmes réalités de part et d'autre. On trouvera dans ce document le point de vue d'un comptable national ayant contribué, dans plusieurs pays, à la mesure du secteur informel au sein même des comptes nationaux. En préalable à une telle mesure, il convient de « situer » le secteur informel au sein des nomenclatures proposées par le SCN, lesquelles sont autant de partitions de l'univers productif d'un pays. Certes, la définition de l'OIT est attentive à se positionner par rapport à la terminologie du SCN, mais sans se soucier des frontières que supposent de telles partitions. Or il s'avère que l'informalité ne s'intègre à aucune de ces partitions. Le comptable national doit également repérer la part de l'univers productif connu grâce aux diverses statistiques disponibles, éliminer les doubles comptes éventuels et déterminer les « trous » qui peuvent exister ; or, là encore, il n'est pas toujours possible de positionner les enquêtes sur l'économie informelle par rapport aux autres outils statistiques disponibles. Enfin, parmi les diverses méthodes utilisées pour élaborer les comptes nationaux toutes ne sont pas en mesure d'approcher l'univers de l'informalité. La mise en place d'une matrice des emplois, croisant les informations démographiques et les données provenant des enquêtes économiques, constitue un atout essentiel pour y parvenir. Pour être nécessaire, un tel outil n'est pas pour autant suffisant ; il faut également que l'information statistique disponible permette d'isoler l'informalité au sein de l'univers productif.*

**Mots clés :** *Comptes nationaux, Economie informelle, Compte satellite du secteur informel*

---

<sup>1</sup> Michel Sérurier, Consultant, Expert en Comptabilité Nationale, Paris, France, Email: mserurier@laposte.net

## 1. INTRODUCTION

Le fait même de créer le concept d'économie informelle porte en lui l'intention de pouvoir le mesurer, c'est-à-dire d'en obtenir une représentation chiffrée, tant pour en différencier les caractéristiques que pour la situer au sein de l'économie nationale, dont elle peut constituer une partie non négligeable, et parfois même très importante. La mise en œuvre d'enquêtes statistiques sur l'économie informelle a d'abord répondu à la première de ces préoccupations ; mais la deuxième représente également une demande importante, que seul le comptable national est en mesure de satisfaire. C'est en effet grâce à une manière homogène de les mesurer qu'il est possible de comparer le tout et ses parties. Pour autant, parvenir à cette mesure intégrée se révèle difficile, et peu de pays se trouvent encore actuellement en condition d'y parvenir de manière satisfaisante.

Il existe pourtant un intérêt conjoint entre les comptables nationaux et les spécialistes de l'économie informelle pour parvenir à une telle mesure intégrée:

- *pour les comptables nationaux* : car l'économie informelle est caractérisée par une fonction de production spécifique dont la prise en compte est essentielle pour l'élaboration du cadre central ;
- *pour les spécialistes de l'économie informelle* : non seulement pour situer l'économie informelle par rapport à l'ensemble de l'économie nationale, mais aussi, s'agissant d'une grandeur indirectement mesurée, pour apporter une certaine exhaustivité à son évaluation.

Étant alors admis le rôle du comptable national pour apporter une telle mesure, il importe également d'apporter des réponses aux questions suivantes : Faut-il se contenter d'une évaluation globale, aux côtés de la production formelle, ou de la partie non marchande de l'économie ? Ou est-il demandé au comptable national de descendre dans un plus grand détail, telle sa distribution par activité, entre zones urbaine et rurale, selon la taille des unités, ou autres caractéristiques utiles à la compréhension de l'informalité ? Autrement dit, il est essentiel de savoir ce que la comptabilité nationale est en mesure d'apporter à la connaissance de l'économie informelle, soit directement au sein même de l'élaboration du cadre central, soit de manière complémentaire, une fois réalisés les arbitrages que nécessitent cette élaboration.

Ce sont ces différentes questions qui sont abordées dans le cadre de cet article, les réponses proposées étant les suivantes :

1. Oui, la comptabilité nationale peut mesurer l'économie informelle, y compris par activité ; mais cela suppose une méthodologie appropriée ; et même alors il est encore bien rare que les informations disponibles le permettent.
2. A défaut, et pour toute analyse plus détaillée, la seule solution possible passe par l'élaboration d'un compte satellite.
3. Et quoi qu'il en soit, la production statistique doit être très attentive aux conditions dans lesquelles le comptable national peut élaborer les mesures demandées.

Mais avant d'aborder le contenu de ces différentes réponses, il convient d'abord de positionner le concept d'économie informelle au regard du cadre central de la comptabilité nationale, tel qu'il est maintenant défini dans sa version 2008.

## **2. LE CONCEPT D'ECONOMIE INFORMELLE ET SA PRISE EN COMPTE EN COMPTABILITE NATIONALE**

### **2.1. Une clarification préalable du « secteur informel »**

Avant de s'engager plus avant dans l'inventaire des concepts proposés au niveau international, il peut être utile pour la personne non avertie d'explicitier la différence qui a été introduite entre « secteur informel » et « économie informelle ».

En 1993, on parlait seulement de « secteur informel » (comme un regroupement d'établissements), mais on a depuis considéré que l'informalité concernait également d'autres aspects de la vie économique. On parle donc maintenant « d'économie informelle », laquelle comprend :

- le secteur informel ;
- l'emploi informel (dont une partie est engagée par les unités formelles) ;
- la production non marchande des ménages ;
- le tout selon un contexte local qu'il appartient à chaque pays de définir.

#### ***2.1.1. La définition par l'OIT du secteur informel***

C'est en janvier 1993 que l'OIT a adopté la résolution définissant le « secteur informel », définition qui garde toute son actualité :

*« Le secteur informel peut être décrit, d'une façon générale, comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi – lorsqu'elles existent – sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme. [...] »*

*« Les unités de production du secteur informel présentent les caractéristiques particulières des entreprises individuelles. Les actifs immobilisés ou autres utilisés n'appartiennent pas aux unités de production en tant que telles, mais à leurs propriétaires. Ces unités, en tant que telles, ne peuvent réaliser d'opérations ou conclure de contrats avec d'autres unités, ni souscrire en propre des engagements. Les propriétaires doivent se procurer les moyens financiers nécessaires à leurs propres risques et périls, et ils sont personnellement responsables, sans limitation aucune, de toutes les dettes et de tous les engagements souscrits aux fins de production. Les dépenses de production sont souvent indifférenciées de celles du ménage. De même, les biens d'équipement, comme les bâtiments et les véhicules, peuvent être destinés indistinctement aux fins de l'entreprise et à celles du ménage »<sup>2</sup>*

Cette définition a été adoptée dans le cadre de la 15<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail. Elle n'avait donc pas lieu de prendre en compte la vision intégrée des comptes nationaux, laquelle était d'ailleurs sur le point d'être adoptée dans le cadre du SCN93, même si elle fait référence à plusieurs reprises à des concepts appartenant au champ de la comptabilité nationale.

Par ailleurs, la 17<sup>ème</sup> Conférence (décembre 2003) a proposé une définition de l'emploi informel, ouvrant ainsi la voie au concept plus ample d' « économie informelle » qui est repris dans le SCN 2008.

### **2.1.2. Du SCN93 au SCN08**

En raison de la concomitance de leurs adoptions, le SCN93 se contente de citer la résolution de l'OIT, ajoutant au paragraphe 4.159 le texte suivant : « ... cette résolution est reproduite en annexe, afin que les pays qui le désirent

---

<sup>2</sup> Ces deux paragraphes sont extraits de la résolution adoptée par la 15<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail, relative aux statistiques de l'emploi dans le secteur informel.

*puissent introduire la distinction entre secteurs formel et informel au sein du secteur des ménages.* » Ainsi, rien n'est dit sur la manière d'intégrer l'économie informelle au sein des partitions<sup>3</sup> proposées par le manuel, exception faite de la mention du secteur institutionnel des ménages, dont le secteur informel pourrait être un sous-ensemble. Et ce qui se trouve être en fait une erreur allait conduire bien des économistes (et y compris des comptables nationaux) à localiser l'économie informelle comme faisant partie des secteurs institutionnels du SCN.

Le SCN08, qui vient d'être adopté, propose heureusement une bien meilleure interprétation de l'informalité du point de vue des concepts et définitions proposés par la comptabilité nationale. C'est du moins ce qui ressort de la version provisoire, récemment diffusée, du futur chapitre 25 : « Informal aspects of the economy »<sup>4</sup>. Avec ce document, on va maintenant disposer d'une référence beaucoup plus claire pour que les comptables nationaux puissent positionner l'économie informelle au sein de l'économie nationale, et en proposer éventuellement la mesure, au cas où se manifeste une demande en la matière.

Mais il faut bien être conscient que cette avancée, si elle représente une contribution nécessaire à l'obtention d'une telle mesure, est loin d'en constituer une condition suffisante. Le contenu du chapitre 25 reste en deçà des conventions dont a besoin le comptable national pour structurer son cadre de travail ; et rien n'est dit sur la manière de mettre en œuvre les principes retenus.

### ***2.1.3. Conclusions préliminaires***

Pour autant, ce chapitre 25 permet de clarifier quelques points essentiels concernant la manière dont le SCN peut prendre en compte la définition de l'informel proposée par les statisticiens du travail :

L'appellation « secteur » associée à l'économie informelle n'est pas de même nature que celle utilisée par la comptabilité nationale quand elle parle des secteurs institutionnels (voir le § 25.46). Le secteur informel regroupe des entreprises individuelles non constituées en société (« household unincor-

---

3 La partition est un concept mathématique de la théorie des ensembles. Élaborer une partition consiste à le partager entre divers sous-ensembles, de telle sorte que tout élément (objet) de l'ensemble initial n'appartienne qu'à un, et à un seul, des sous-ensembles de la partition.

4 Au moment où cet article est rédigé, la version définitive du chapitre 25 n'est pas encore disponible (elle est annoncée pour le 2<sup>o</sup> semestre de 2010).

porated enterprises »), pour lesquelles les seuls comptes proposés par le SCN se limitent à ceux des établissements qui les composent (production et exploitation). Le « secteur informel » doit donc être assimilé à un regroupement d'établissements (§25.47).

Le secteur informel peut être présent dans l'ensemble des activités économiques, mais seulement par des établissements marchands de ces entreprises individuelles. Rappelons que pour le SCN, toute production est réalisée dans le cadre d'un établissement ; et un établissement est marchand quand sa production est principalement destinée à être vendue. Mais les établissements informels ne sont pas seuls au sein des ménages ; s'y trouvent aussi d'autres établissements marchands (formels, souterrains, illégaux) et des établissements non marchands (pour compte propre ou d'autosubsistance).

L'économie informelle dépend essentiellement des conditions légales et sociales propres à chaque pays, lesquelles évoluent au cours du temps (voir § 25.10) ; le champ de l'économie informelle est donc flexible au cours du temps, et son extension différente d'un pays à l'autre. Ceci induit trois conséquences :

- il revient à chaque pays d'en fixer les contours en fonction de critères locaux ;
- l'évolution de sa mesure incorpore la modification de son champ au cours du temps ;
- les comparaisons internationales en sont rendues plus complexes.

On constate finalement que le concept d'économie informelle n'est pas « soluble » (congruent) dans les grilles d'analyse utilisées dans le cadre central du SCN. Il s'agit en effet d'un objet qui n'appartient à aucune des partitions prévues par le cadre central !

#### ***2.1.4. Economie informelle et emploi informel***

Le terme « informel » est également utilisé par les statisticiens de l'OIT en référence à l'emploi (sachant qu'une même personne peut exercer plusieurs emplois). Un emploi est informel quand il n'est pas régi selon le droit du travail, et en particulier quand cet emploi ne génère aucune contribution à la protection sociale. On parle aussi dans ce cas d'emploi non déclaré. Cela peut concerner aussi bien des salariés, des travailleurs pour compte propre, des employeurs ou des aides familiaux<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Pour une analyse rigoureuse de l'emploi selon les enquêtes statistiques, l'OIT et le SCN, on peut se reporter à « Categoria en el empleo y definicion de hogar », de Heber Camelo.

Ces deux concepts ne se recouvrent pas ; en effet, on rencontre aussi des salariés non déclarés dans les établissements formels, que ceux-ci appartiennent à des sociétés ou à des entreprises individuelles. Le chapitre 25 consacre sa partie E au concept d'emploi informel et à sa prise en compte dans le SCN.

### ***2.1.5. Economie informelle et comptabilité nationale***

De cet inventaire, on peut déjà proposer quelques ponts entre l'économie informelle et le cadre central de la comptabilité nationale.

1. Le secteur informel est un regroupement d'établissements appartenant au secteur institutionnel des ménages et pouvant appartenir à pratiquement toutes les activités marchandes de l'économie nationale.
2. La production non marchande des ménages est le fait :
  - d'une production secondaire des établissements marchands dépendant des ménages (qu'il s'agisse d'établissements formels ou informels) ;
  - de la production non marchande des ménages pour compte propre (jardins, vêtements, construction, services domestiques, et service de logement du propriétaire occupant) ;
  - de l'agriculture de subsistance.
3. L'emploi informel, qui peut être présent un peu partout dans l'économie :
  - tout l'emploi des établissements du secteur informel (comptes propres, salariés et aides familiaux) ;
  - les salariés non déclarés du secteur formel marchand ;
  - dans certains cas, des travailleurs considérés comme « indépendants » par des unités institutionnelles formelles (marchandes ou non) mais dont le lien de dépendance en font des salariés « de fait ».

Ce sont donc tous ces domaines pour les quels il appartiendrait aux comptables nationaux d'apporter une mesure. Dans la suite de ce document, c'est sur le secteur informel que l'attention se porte principalement. En ce qui concerne la production non marchande des ménages, une position spécifique est prévue dans le cadre central ; et elle est en grande partie mesurée. Quant à l'emploi informel hors « secteur informel », sa localisation théorique est relativement simple ; sa mesure est en revanche plus incertaine ; la méthode proposée en 2<sup>o</sup> partie en permet une certaine approximation. D'un point de vue théorique, c'est donc principalement au secteur informel qu'il convient de s'attacher encore.

## Que faut-il entendre par « cadre central » de la comptabilité nationale ?

Voici la manière dont le SCN93 présente ce cadre central :

*« Le SCN se compose d'une série cohérente de comptes macroéconomiques, de comptes de patrimoine et de tableaux articulés et coordonnés qui s'appuient sur un ensemble de concepts, définitions, nomenclatures et règles de comptabilisation approuvés au plan international. Il propose ainsi un cadre comptable qui permet d'exploiter les données économiques et de les présenter sous une forme qui convienne aux fins de l'analyse économique, de la prise de décisions et de la définition des politiques. Les comptes présentent sous une forme condensée une foule d'informations détaillées sur le fonctionnement d'une économie, organisées conformément à des principes économiques et à la perception qu'en ont les agents. Ils permettent d'obtenir un état exhaustif et détaillé des activités économiques complexes qui ont lieu au sein d'une économie et des interactions entre les différents agents et groupes d'agents économiques qui ont lieu sur les marchés ou en dehors. (SCN, 1.1) ...*

*Le principal objectif du SCN est de fournir un cadre théorique et comptable complet permettant de créer une base de données macroéconomiques convenant pour l'analyse et l'évaluation des performances d'une économie. (SCN, 1.31) »*

Pour structurer le cadre central, le SCN propose un certain nombre de nomenclatures (secteurs, branches, produits, opérations, ...), ainsi qu'un jeu de tableaux comptablement équilibrés selon les trois équations suivantes :

ressources = emplois pour chaque secteur institutionnel  
 ressources = emplois pour chaque opération (flux ou stocks) et pour chaque produit  
 équation patrimoniale pour passer du stock initial au stock final (pour chaque actif ou passif).

## 2.2. Pour une définition opérationnelle du secteur informel

Les textes proposés par l'OIT et la révision du SCN pour définir l'économie informelle restent relativement théoriques, présentent encore quelques contradictions, et sont parfois insuffisants dans leur description. Il convient donc de les compléter par quelques recommandations pour en faciliter la mise en œuvre par les comptables nationaux.

### 2.2.1. *Secteur informel et économie non enregistrée (par la statistique)*

Il est essentiel de mettre ces deux concepts en relation. Le document publié par l'OCDE en 2003<sup>6</sup> propose une analyse approfondie du non enregistrement statistique de la production, en différenciant ce qui relève de l'insuffisance de la collecte statistique, et les domaines de l'économie qu'il est difficile, voire impossible de saisir par la statistique. Ce thème est également traité en introduction au chapitre 25 du nouveau SCN.

D'un point de vue théorique, c'est donc principalement au secteur informel qu'il convient de s'attacher encore. On notera d'abord que, dans son acception ici, l'économie non enregistrée est un concept statistique, alors que le secteur informel relève d'une approche socio-économique. Il s'agit donc de deux domaines qui ne sont pas de même nature.

Concernant *le non enregistré statistique*, on notera que l'insuffisance éventuelle concerne principalement l'économie formelle : manque de répertoire, zones géographiques ou activités non enquêtées, mauvais échantillonnage des enquêtes par sondage, ... Et ce sont bien souvent les petites unités formelles qui sont le plus concernées par cette carence statistique.

*L'économie informelle* fait quant à elle partie des zones difficiles d'accès, au même titre que les activités non marchandes des ménages (production pour compte propre et économie de subsistance). Mais elle n'est pas inaccessible à la statistique. C'est pourquoi le document accorde une attention spéciale aux enquêtes sur l'économie informelle.

Il existe enfin des *zones pour lesquelles les enquêtes se révèlent impossibles* : les activités illégales, ainsi que l'économie souterraine (d'une part la sous-déclaration de la part des unités formelles, et d'autre part, les entreprises individuelles non déclarées dans les pays qui n'en tolèrent pas l'existence).

---

6 Voir OCDE 2003, « Manuel sur la mesure de l'économie non observée », Paris.

De cette analyse, il ressort que l'économie informelle fait le plus souvent partie du non enregistré statistique ; mais que ce non enregistrement est beaucoup plus ample que la seule économie informelle ; et qu'il concerne en particulier un voisinage important du secteur informel : celui des petites unités formelles, qu'elles appartiennent aux secteurs institutionnels des sociétés ou des ménages.

### ***2.2.2. Insérer le secteur informel dans le cadre central du SCN***

Tout le SCN repose sur des nomenclatures ayant pour objectif de fournir des partitions relatives à diverses familles d'univers économiques : unités institutionnelles, activités, produits, transactions, actifs. Le seul univers ouvert aux établissements est celui des activités. Le SCN ne propose pas de partition au sein de laquelle puisse prendre place l'économie informelle, ni même le secteur informel (et à ses compléments dans l'économie nationale).

Par voie de conséquence, le secteur informel comme tel n'est pas congruent avec le cadre central (« soluble », pour être plus imagé !). En effet, il n'entre dans aucune des classifications proposées par le SCN, lesquelles sont toutes des « partitions » d'objets homogènes entre eux (activités, produits, transactions, unités institutionnelles,...). Le comptable national doit donc définir « l'objet économique » secteur informel, pour être en mesure de le situer par rapport aux autres phénomènes qu'il cherche à mesurer.

### ***2.2.3. Démarche pour définir un objet économique***

Les nomenclaturistes nous enseignent la manière de conduire la mise en œuvre d'un objet économique, qu'il s'agisse de la position d'une nomenclature, d'un agrégat de la comptabilité nationale ou d'un regroupement d'agents économiques, comme c'est le cas du secteur informel. Contrairement à une tendance spontanée, la question des frontières est seconde, et ne doit être abordée qu'au terme du processus.

En premier lieu, il importe de savoir à quel ensemble cet objet appartient. Et si cet ensemble représente un univers dont on souhaite réaliser une partition. Ce qui compte ensuite, c'est la définition du noyau (c'est-à-dire ce qui fait le cœur de l'objet à définir). Puis il s'agit d'en proposer les principales caractéristiques. Et c'est au terme de la démarche qu'intervient la détermination des frontières avec les autres objets appartenant au même ensemble.

Compte tenu des références données par le chapitre 25 du nouveau SCN, le secteur informel appartient à la famille (à l'univers) des agents économiques

appelés « établissements », et parmi ceux-là à des établissements marchands dépendant des ménages (encore appelés entreprises individuelles – « household unincorporated enterprises »). C'est donc au sein de cet univers qu'il convient de positionner l'économie informelle (il est important de noter que le SCN ne considère pas les entreprises comme telles parmi les univers pris en compte).

#### ***2.2.4. Le noyau de l'économie informelle***

Selon l'OIT, les unités informelles sont caractérisées par les points suivants :

- faible niveau d'organisation ;
- opération à petite échelle ;
- peu ou pas de division entre le travail et le capital ;
- emploi occasionnel, sans accord contractuel.

Or il s'agit de caractéristiques, non d'un concept. De plus, il n'est pas difficile d'imaginer des unités formelles qui obéissent aux mêmes critères. Enfin l'appellation « informel » est elle-même ambiguë, car le complément de l'économie formelle est plus large que le seul secteur informel ; cela concerne aussi l'économie illégale ou les unités de l'économie souterraine.

Il ne peut être question de s'engager ici dans un débat qui reste à engager pour parvenir à une définition de ce « secteur » qui puisse approcher le noyau recherché. Mais cette situation rend plus difficile le travail du comptable national ! Et c'est pourquoi j'ai été amené, dans le cadre de mes travaux, à en proposer une définition plus opérationnelle, car il importe de situer l'informalité au sein des instruments que nous utilisons pour élaborer le cadre central. En voici la formulation :

*« L'économie informelle regroupe les unités de production marchande appartenant aux ménages dont l'existence est tolérée par les pouvoirs publics, bien qu'elles ne respectent pas tout ou partie des normes requises pour exercer une activité non prohibée par la loi (normes qui peuvent être de nature fiscale, droit du travail, statistique ou autres enregistrements). »*

Cette définition offre de plus l'avantage d'offrir des critères accessibles par le statisticien, ce qui n'est pas le cas de certaines des caractéristiques proposées par l'OIT.

### ***2.2.5. Caractéristiques de l'économie informelle***

On peut déjà prendre en compte les caractéristiques mentionnées dans la définition proposée par l'OIT ; et en ajouter quelques autres mentionnées à la partie B du chapitre 25 :

- le non enregistrement administratif (exception faite des unités traitées comme quasi-sociétés) ;
- ne pas être personne morale (société, coopérative, association,...) ;
- ne pas être dans le champ des enquêtes économiques auprès des entreprises ;
- la petite taille ;
- un faible niveau de technicité (ce qui pourrait exclure certaines activités) ;
- l'emploi de salariés non déclarés.

Cette liste est bien entendu non limitative, et pourrait être complétée par des critères locaux. Que faut-il penser en particulier du concept « secteur moderne » employé par certains statisticiens ? Il s'agirait alors de l'opposer à un « secteur traditionnel ». *Mais il est important d'insister sur le fait qu'il ne suffit pas de respecter toutes ces caractéristiques pour appartenir à l'économie informelle !*

### ***2.2.6. Les frontières de l'économie informelle***

La définition des frontières ne porte pas seulement vis-à-vis de l'extérieur ; elle se réfère également à une éventuelle partition du domaine.

- a) *Vis-à-vis de l'extérieur* : On peut à nouveau se reporter au document de l'OCDE, et positionner l'économie informelle par rapport à d'autres ensembles de l'économie nationale :
- unités formelles (qu'il s'agisse de sociétés ou d'entreprises individuelles appartenant au secteur des ménages), sachant que l'informel n'en est pas le complément ;
  - unités souterraines (dont l'existence n'est pas tolérée par les pouvoirs publics) ; vis-à-vis desquelles la frontière est nécessairement floue ;
  - activités illégales (au sens pénal du terme, puisque l'informel est sans doute illégal en droit commercial ou du travail) ;
  - unités de production non marchande des ménages (pour compte propre ou en autosubsistance) ; sachant que la plupart des unités informelles ont certainement une production non marchande pour compte propre ;
  - administrations publiques ;

- institutions privées sans but lucratif.
- b) *Une partition éventuelle à l'intérieur de l'économie informelle :*
- par activité, en isolant en particulier l'agriculture et l'élevage ;
  - les activités non agricoles en zone rurale ;
  - les activités en zone urbaine.

### ***2.2.7. Une demande du groupe de Delhi***

Pour les besoins de la comparabilité internationale, et selon les souhaits du groupe de Delhi, le chapitre 25 (§25.62) conseille également la prise en compte des critères suivants :

- incorporer dans l'économie informelle la part vendue de la production des unités non marchandes des ménages (voir 25.41 et 54) ;
- différencier les unités informelles selon leur emploi (avec ou sans salariés) ;
- isoler les entreprises comprenant moins de cinq salariés ;
- différencier les établissements informels engagés dans les activités techniques ou libérales ;
- différencier les activités en zones rurale (hors agriculture) et urbaine.

De telles demandes sont certainement légitimes; mais elles dépassent les possibilités de mesure offertes par le cadre central. Elles ne pourraient donc relever que d'une élaboration complémentaire, ce que peut apporter un compte satellite.

## **2.3. Cadre central et compte satellite**

Le cadre central du SCN est un cadre très contraignant, qui n'ouvre pas d'espace spécifique pour le secteur informel. Mais il est évident que la mesure qu'il propose de l'économie nationale doit contenir ce qui relève de ce « secteur informel ». La question essentielle est alors de savoir s'il est possible de parvenir à une mesure conjointe et simultanée de ces deux espaces : l'économie nationale et l'économie informelle.

Mais même en supposant qu'une réponse positive puisse être localement apportée à cette question, il faut savoir que le cadre central ne peut pas satisfaire certaines des demandes exprimées par l'OIT, ou en provenance d'autres utilisateurs potentiels. Pour répondre à une demande diversifiée, il convient donc de mettre en place un compte satellite de l'économie informelle, dont les caractéristiques restent à définir.

## Le pourquoi des comptes satellites

La rigueur qui préside à la définition du cadre central, nécessaire pour garantir la parfaite intégration des données, doit être conjuguée avec une très grande souplesse dans la manière de le mettre en œuvre localement.

*« Selon les exigences de l'analyse et la disponibilité des données, l'accent mis sur les différents aspects du cadre central peut varier. Différentes possibilités s'offrent pour cela : utiliser les différents niveaux de détail des nomenclatures des secteurs institutionnels, des branches d'activité, des produits, des opérations ou des comptes, recourir à d'autres méthodes de valorisation, définir des priorités et des choix de fréquences différentes pour les différentes parties des comptes, présenter autrement les résultats, introduire des éléments supplémentaires, etc... » (SCN, 2.240).*

Dans cet esprit, et pour contrer l'idée trop souvent répandue antérieurement « *que le SCN était un ensemble limité de comptes n'ayant pas la souplesse requise pour s'appliquer aux situations différentes qui règnent dans les divers pays* » (SCN, 19.5), un chapitre spécifique du SCN93 est consacré à « l'adaptation du cadre intégré à des situations et besoins divers ». Il se propose de « *montrer comment, en utilisant celui-ci avec souplesse, on peut adapter son cadre central à des situations ou des types d'analyse particuliers* ». Les propositions faites dans le cadre de ce chapitre 19 ne prétendent pas épuiser les possibilités, mais bien au contraire de montrer la variété des analyses possibles.

Les propositions faites concernent les points suivants :

- une analyse plus détaillée du secteur des ménages (sous-secteurs et opérations) ;
- le traitement des dépenses effectuées pour le compte des salariés par les entreprises des économies en transition ;
- les secteurs public, privé national et sous contrôle étranger ;
- la mise en valeur de secteurs-clés ;
- certains problèmes posés par les comptes de l'extérieur ;
- les comptes dans un contexte de forte inflation ;
- les comptes trimestriels ;
- les comptes régionaux.

Et c'est dans cette perspective que doit être conçue la proposition d'élaborer un compte de l'informalité, satellite du cadre central (et donc articulé avec les grandeurs que celui-ci propose).

### 3. UNE METHODE D'ELABORATION DU CADRE CENTRAL QUI PERMETTE D'APPROCHER AU PLUS PRES LA MESURE DE L'ECONOMIE INFORMELLE

#### 3.1. L'objectif prioritaire du comptable national : mesurer l'ensemble de l'économie nationale

La préoccupation des comptables nationaux n'est pas tant de proposer une mesure spécifique de l'économie informelle, sinon de parvenir à l'évaluation la plus satisfaisante possible de l'ensemble des activités économiques, en respectant les partitions prévues par le cadre central du SCN. Et ils doivent, pour ce faire, procéder à des évaluations indirectes des zones non couvertes par la statistique (ce qu'on appelle également le « non observé statistique »).

Or l'économie dite « informelle » représente une part significative de ce non enregistrement statistique, pour la mesure de laquelle il convient de proposer une approche spécifique.

##### *3.1.1. Une partition de l'économie – point de vue conceptuel*

La première étape de la mesure consiste à réaliser une cartographie de l'espace à mesurer. Cet espace (on peut aussi parler d'univers) est constitué par l'ensemble des unités qui contribuent à la production nationale, telles que définies par le SCN. Et cette cartographie est obtenue par le croisement de diverses partitions de cet espace, chacune de ces partitions correspondant à une approche spécifique.

Conformément aux conventions du SCN, les « objets » à considérer sont les **établissements**. Et les partitions à prendre en compte selon les critères de la comptabilité nationale sont :

- par secteur institutionnel d'appartenance ;
- par activité économique ;
- marchands et non marchands.

Une autre partition est de nature **statistique**, selon un partage de ce type :

- appartenance à un répertoire d'entreprises ;
- enquêté sur la base d'un inventaire exhaustif (enquête économique, déclaration fiscale, recensement,...) ;
- enquêté sur la base d'un sondage ;
- comptabilité publique ;

- constat de non observation par la statistique.

Et une dernière partition est de nature « **socio-économique** », pouvant permettre la mise en place de méthodes différenciées d'élaboration. Parmi les positions à envisager (cf. le document de l'OCDE), on peut mentionner :

- économie formelle observée (quels que soient les secteurs institutionnels) ;
- économie formelle non observée (par carence statistique) ;
- économie souterraine (établissements refusant l'observation) ;
- économie informelle (observée ou non) ;
- économie illégale ;
- économie non marchande des ménages.

### ***3.1.2. Une partition de l'économie – application au contexte local***

La mise en place d'un tel jeu de partitions dépend étroitement des conditions spécifiques à chaque pays. Car l'objectif est bien de les rendre compatibles, c'est-à-dire de générer une partition unique croisant ces différents critères, puisque tous interviennent dans la manière de conduire la mesure de la production nationale.

A titre d'exemple, on trouvera en annexe 1 la partition élaborée en Colombie. Dans ce cas précis, on constate que l'économie informelle, bien que définie théoriquement, n'est pas isolable d'un point de vue statistique. Premièrement, parce qu'il n'est pas possible de la différencier des unités formelles non observées par la statistique. Deuxièmement parce que les données d'emplois obtenues par l'enquête auprès des ménages révèlent une présence de travailleurs relevant de l'économie informelle à un niveau bien supérieur à celui provenant de l'enquête réalisée en direction de l'économie informelle.

### ***3.1.3. De la partition à la mesure – passage obligé par la matrice « emplois »***

Selon cette démarche, le point de passage obligé est celui de l'accès à une information rendant compte de l'univers théorique à mesurer, tel que défini par le SCN. Les « inventaires » disponibles sont les suivants :

- les répertoires d'entreprises, formellement constitués par les statisticiens ou en provenance d'institutions disposant de listes (administration fiscale, ministère du travail, sécurité sociale...) ;
- les recensements économiques et autres matériaux statistiques disponibles ;

- la population active occupée (PAO) fournie par les recensements démographiques et enquêtes « emploi » auprès des ménages.

À l'expérience, ce sont ces enquêtes, et la population active occupée (PAO) qu'elles fournissent qui se révèlent les plus complètes pour approcher l'univers théorique à mesurer.

#### ***3.1.4. Mesurer l'économie informelle dans le cadre central***

Et de fait, la véritable question est la suivante : est-il possible de positionner l'économie informelle comme un des sous-ensembles mesurables appartenant à la partition du champ de la production ? Si oui, sa mesure dans le cadre central va de soi, mais seulement à un niveau très global. Sinon, c'est vers un compte satellite du secteur informel qu'il faut s'orienter. Et c'est de toute façon cette dernière approche qu'il faut envisager, dès lors qu'on souhaite élaborer une approche plus détaillée de ce phénomène, et plus particulièrement pour réaliser les mesures souhaitées par l'OIT.

### **3.2. Propositions méthodologiques pour mesurer l'économie informelle**

Que ce soit directement, au sein même du processus d'élaboration du cadre central, ou de manière complémentaire (dans le cadre du compte satellite), toute mesure pertinente de l'activité informelle passe par une élaboration intégrée de l'ensemble des comptes de production de l'économie nationale. De l'ensemble, certes, mais au moyen d'une approche différenciée, selon la partition qui peut être faite localement de l'appareil productif.

Mais il est également bien évident que cette élaboration intégrée doit prendre en compte dès le début la possibilité d'offrir une mesure spécifique pour la production du secteur informel, en différenciant si possible certaines de ses caractéristiques. Et cela suppose également, plus en amont, que certaines informations stratégiques puissent être fournies par la collecte statistique, et en particulier celles que peuvent fournir les enquêtes réalisées en direction de cette économie informelle.

#### ***3.2.1. Vision d'ensemble du processus proposé***

Le processus proposé est fonction d'une situation locale où le non enregistré statistique occupe une place importante. Dans un tel contexte, il appartient aux comptables nationaux de procéder à de nombreuses estimations indirectes, qui ne se limitent pas au seul secteur informel. Certes une partie

de cette reconstitution peut être réalisée en complément de l'information statistique disponible, comme c'est le cas par exemple pour les données relatives aux entreprises manquantes, mais pour lesquelles on dispose de quelques informations (telles que activité, taille, montant des ventes, données obtenues par le passé). La situation est d'une autre nature quand la statistique disponible ne représente qu'un recours très partiel, comme c'est le cas quand il s'agit de l'économie souterraine (sous déclaration statistique ou unités qui se cachent), de l'économie informelle ou des activités illégales.

Grâce aux informations recueillies auprès des ménages, et à leur mise en forme dans la matrice emploi, on peut alors tenter de localiser les formes d'activité dans lesquelles travaillent les personnes actives occupées dont on ne trouve pas trace dans les diverses sources statistiques de nature économique. Et c'est sur la base de critères économiques qu'il convient alors de proposer un mode d'élaboration des comptes de production des établissements où ils engagent leur force de travail, en profitant de tous les indicateurs dont on peut disposer par ailleurs (revenus déclarés, filières, coefficients techniques, productivité, niveau de la demande etc.).

C'est donc grâce à une élaboration préliminaire des comptes de production de l'ensemble des unités productives que le comptable national peut ensuite entrer dans le processus itératif que permet l'utilisation du Tableau des Ressources et des Emplois (TRE), avant de parvenir à la synthèse des comptes du cadre central.

Dans le cadre de cette démarche globale, l'économie informelle ne représente qu'une partie de l'ensemble. Soit il est possible de différencier un mode de production spécifique à la seule économie informelle ; et dans ce cas, sa mesure résulte directement de cette synthèse ; soit cette différenciation n'est pas possible, et c'est seulement après avoir achevé la synthèse qu'une mesure de l'économie informelle peut être envisagée, sur la base d'hypothèses à formuler pour la situer dans l'ensemble des grandeurs obtenues.

### ***3.2.2. Quelques pistes pour élaborer la partition de l'économie***

Dans le prolongement de la présentation qui en a été faite précédemment, il convient d'apporter les quelques précisions suivantes :

- Dans le domaine des activités, une place spécifique doit être faite à l'agriculture, dans la mesure où sa production ne dépend pas du niveau de l'emploi, mais des surfaces cultivées et des conditions météorologiques.

- C'est l'existence d'un répertoire d'entreprises qui offre le meilleur moyen de localiser l'économie formelle ; l'existence d'une déclaration fiscale est également un bon indicateur.
- Aucune information directe ne peut être disponible concernant les établissements « souterrains » ou l'économie illégale, pas même par le biais de l'enquête auprès des ménages.
- Pour isoler l'économie informelle proprement dite, il ne suffit pas d'avoir une enquête la concernant ; il faut également pouvoir en positionner les résultats parmi les autres établissements marchands.
- Il est pratiquement impossible de pouvoir isoler, dans cette partition, les critères de taille, de ruralité ou d'activité traditionnelle.

### ***3.2.3. Les différentes fonctions de la matrice emplois***

La matrice emplois est au cœur du processus d'élaboration proposé, et la condition indispensable pour parvenir à une mesure de l'économie informelle à partir du cadre central. En fait, l'élaboration de cette matrice se réalise en trois étapes. Les deux premières correspondent à des arbitrages statistiques ; la troisième apporte les éléments nécessaires à l'élaboration des comptes de production.

***Etape 1 : Cadrage de la population active occupée.*** Au sein même des données démographiques, on constate souvent des contradictions dans la mesure de la PAO (population active occupée), en particulier entre recensement et enquêtes emplois. Ces dernières sont plus rigoureuses pour la détection des emplois, mais reposent sur l'expansion d'un sondage grâce aux données du dernier recensement disponible. Un arbitrage doit donc être rendu entre les sources existantes, avant de procéder à la répartition des personnes occupées selon leur statut dans leur premier emploi, et l'activité économique où elles l'exercent.

***Etape 2 : Confrontation des données sur l'emploi.*** Dans la mesure où l'information disponible le permet, il convient alors d'agréger à cette première matrice une deuxième relative aux emplois complémentaires éventuellement occupés par les mêmes personnes. Car ce sont les emplois qui sont connus par les statistiques économiques en provenance des unités de production. On doit alors établir la matrice des emplois tels que fournis par ces sources économiques, en veillant à éliminer les doubles comptes possibles. C'est éventuellement dans cette matrice que pourrait être comptabilisé l'emploi identifié par une enquête sur l'économie informelle.

La différence entre les deux matrices (PAO d'une part, enquêtes économiques d'autre part) nous donne alors l'ensemble des emplois pour lesquels nous ne disposons pas d'information économique, et en particulier un montant de production. Il convient alors de proposer une répartition de ce solde selon les différents sous-ensembles constituant la partition de l'économie nationale. Une attention spéciale doit être accordée aux salariés non déclarés (lesquels constituent une partie de l'emploi informel), dans la mesure où ils peuvent être employés par l'économie formelle.

***Etape 3 : Emplois, rémunérations et quantité de travail.*** Il appartient alors aux comptables nationaux d'attribuer une production aux emplois non présents dans les sources économiques (soit comme sous déclaration des unités déclarantes qui les emploient, soit par constitution d'établissements non formels). C'est pourquoi il est important d'obtenir pour eux les deux informations suivantes (dans la mesure du possible) :

- leur rémunération (par tête), selon l'activité et le statut dans l'emploi ;
- la quantité de travail associée (en heures, ou en jours, ou en équivalent plein temps), pour appliquer des ratios de productivité.

### ***3.2.4. Définir les modes de production***

Les partitions proposées par le SCN ne suffisent pourtant pas pour conduire une élaboration rigoureuse des comptes nationaux. Il convient aussi de différencier les sources disponibles et des différences dans les fonctions de production. C'est ce que permet l'élaboration des comptes de branche par mode de production à l'intérieur de chaque activité.

La partition proposée précédemment, sur la base de l'information statistique, se compose probablement d'un assez grand nombre de sous-ensembles. Or il ne serait pas souhaitable de gérer un trop grand nombre de sous-positions pour conduire l'élaboration des comptes de branches. La partition par mode de production en constitue donc une approche agrégée. A titre d'exemple, le module ERETES propose, pour chaque branche, une élaboration des comptes de production pouvant différencier huit modes de production différents, lesquels sont déterminés en référence aux trois variables suivantes :

- les secteurs institutionnels ;
- des sous-ensembles statistiques homogènes ;
- des fonctions de production différentes.

La mise en œuvre doit se faire localement ; et c'est en référence à cette partition qu'il est possible d'approcher la mesure du secteur informel.

Dans certains cas, il est concevable de sélectionner un mode de production spécifique pour le seul secteur informel, dès lors que les informations disponibles permettent de l'isoler. Sinon, il conviendrait de créer un mode de production regroupant toutes les entreprises individuelles non directement connues par la statistique (et pouvant donc contenir des entreprises individuelles formelles). Ou encore le mode de production associé à tous les emplois non attribués aux établissements marchands présents dans les autres modes de production.

### ***3.2.5. Vers la mesure de l'économie informelle***

L'expérience montre qu'il ne suffit pas d'avoir une enquête dédiée à l'économie informelle pour que celle-ci rende compte de l'ensemble des établissements ou de l'emploi qui en relèvent. Car de telles enquêtes se sont souvent limitées au seul espace urbain (et même à une partie de celui-ci)<sup>7</sup>. Or c'est l'ensemble du secteur informel que la comptabilité nationale doit mesurer. En revanche, les ratios économiques fournis par une enquête auprès du secteur informel peuvent jouer un rôle essentiel dans la reconstitution du compte de production associé au supplément d'emplois non présents dans l'enquête.

Quoi qu'il en soit, il appartient aux comptables nationaux d'adapter les contours à donner au secteur informel, au regard de toutes les informations dont ils disposent. Autrement dit, la définition retenue pourrait n'être qu'une approximation de l'informalité. Ainsi, selon pays où j'ai pu travailler par le passé<sup>8</sup>, les formules suivantes ont été utilisées :

- toutes les unités non présentes dans le répertoire ;
- toutes les unités sans déclaration fiscale ;
- les seules unités détectées par l'enquête sur l'informalité ;
- les unités relevant d'une enquête aux petites entreprises.

Il faut prendre en compte que certains de ces critères ont pu être différenciés selon l'activité.

---

7 Exceptions faites du Cameroun, du Maroc et de la République démocratique du Congo, pays dans lesquels des enquêtes sur le secteur informel ont été menées au niveau national.

8 Brésil, Cameroun, Pérou, Colombie, Bolivie ou Côte d'Ivoire, pour ne citer que les plus récents.

Il appartiendrait alors aux demandeurs d'information concernant le secteur informel de manifester leur souhait pour un contour plus spécifique. Dans ce cas, ainsi que dans celui d'une demande pour une plus grande décomposition (cf. les requêtes formulées par les statisticiens de l'OIT), il faudrait s'acheminer vers l'élaboration d'un compte satellite de l'informalité.

**Important :** Tout ce qui est présenté ici porte sur les travaux en année de base statistique. La mesure pluriannuelle du secteur informel suppose d'autres méthodes, et surtout des données statistiques qui font en grande partie défaut. Bien souvent, les comptes nationaux en sont réduits à proposer la même évolution pour l'ensemble de l'économie, à partir de données en provenance de la seule économie formelle ; or il est très probable que l'informalité soit un refuge en cas de ralentissement de l'économie formelle ! Il serait donc essentiel d'entreprendre sans tarder des recherches statistiques sur cette approche pluri-annuelle, afin d'obtenir une bonne évaluation de l'évolution de l'économie informelle au cours du temps.

### 3.3. Description schématique du processus d'élaboration

L'élaboration qui est proposée ici prend place dans le cadre d'un changement d'année de base statistique du cadre central, comme point de départ d'une nouvelle série de comptes annuels homogènes au cours du temps. Il serait en effet difficile d'imaginer une démarche permettant la mesure de l'économie informelle en relation aux comptes d'une « année courante », car on dépend alors étroitement des conventions retenues lors de la mise en place de l'année de base.

On trouvera en annexe 2 une présentation complète des schémas qui accompagnent cette description et dont certains détails sont repris dans ce qui suit.

#### 3.3.1. Paramétrer l'espace économique du pays

Le cadre central proposé par le SCN n'est en fait qu'un schéma théorique. Il appartient à chaque pays de le paramétrer en fonction de la réalité socio-économique locale. Cela concerne bien entendu les nomenclatures prévues par le système, mais aussi l'interprétation des flux et stocks aux caractéristiques du pays, ainsi que l'adaptation à l'appareil statistique disponible au moment de la mise en œuvre d'une nouvelle base statistique des comptes nationaux.

Dans le cas qui nous concerne, ce paramétrage doit également intégrer la définition du secteur informel au regard de la situation locale, des quadruple points de vue économique, sociologique, administratif et statistique.

Il s'agit enfin d'établir la « cartographie » de l'espace économique au regard de l'appareil statistique (selon l'exemple proposé du cas colombien), préalable nécessaire à la partition des comptes de branche par mode de production (voir annexe 1).

### ***3.3.2. Élaborer deux matrices relatives à la population active occupée (PAO)***

Ces deux matrices sont à élaborer de manière autonome, chacune donnant lieu à des arbitrages spécifiques, dès lors que des contradictions apparaissent entre les sources qui doivent les alimenter. Elles doivent porter, l'une et l'autre, sur la même année retenue pour élaborer la nouvelle base du cadre central.

1. *Une matrice « démographique »* (encore appelée « de l'offre d'emploi ») : elle est construite à partir des données démographiques: recensement et enquêtes auprès des ménages (en comptabilisant également, si cela est disponible, les emplois secondaires) ;
2. *Une matrice « économique »* (encore appelée « de la demande d'emploi ») ; elle est construite à partir des seules données d'emplois que fournissent les sources économiques (recensement, enquêtes), professionnelles ou administratives.

Ces deux matrices doivent présenter la même structure, car l'objectif est de les confronter pour générer une matrice unique :

- *Statut dans l'emploi* d'une part (salariés déclarés ou non, patrons, comptes propres, aides familiaux).
- *Activité économique* d'autre part (Classification Internationale Type, par Industrie – CITI et transcription aux branches de la CN).

Et comme la matrice économique ne peut fournir que des emplois, il convient de transposer la matrice démographique selon la même approche (c'est-à-dire en incorporant les emplois secondaires déclarés par les personnes enquêtées). Intervient alors le rapprochement entre les deux matrices, et interprétation des écarts constatés, ce qui doit conduire à estimer d'une part le nombre de salariés non déclarés employés dans l'économie formelle et le solde qui correspond à l'emploi dans les unités de production *non détectées* par la statistique économique et fiscale.

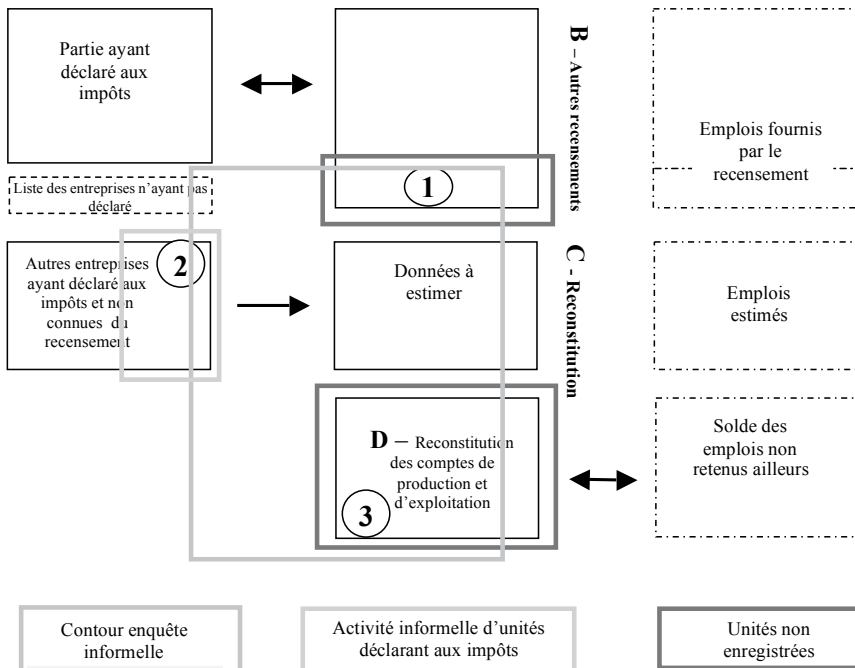
A titre d'exemple, on trouvera en annexe 2 l'analyse retenue par le Pérou pour sa prochaine base 2007. Ce tableau appelle les commentaires suivants :

- On peut considérer que la matrice « démographique » offre une bonne approximation des emplois de la population active occupée.
- Dans le cas du Pérou, on dispose de deux entrées pour la matrice « économique » : un recensement et la source fiscale des entreprises (formelles ?).
- Le solde représente une grande partie de l'économie non enregistrée, qu'il s'agisse d'établissements informels, de l'emploi non déclaré des unités formelles ou d'unités formelles n'ayant pas fait de déclaration fiscale.
- Il existe également dans le pays une enquête auprès des établissements informels ; mais sans qu'il soit possible de situer les établissements enquêtés par rapport aux autres statistiques disponibles.

### 3.3.3. Localiser le secteur informel

Quand il n'est pas possible de déterminer un mode de production spécifiquement dédié au secteur informel (et c'est le cas tant de la Colombie que du Pérou, et sans doute de beaucoup d'autres pays), il convient de localiser le secteur informel par rapport à la cartographie retenue, et plus précisément définir quel emploi peut lui être associé.

En prenant à nouveau le cas du Pérou, on peut établir le diagramme suivant :



Par rapport aux statistiques disponibles au Pérou, on constate qu'il existe trois lieux possibles pour le secteur informel :

1. des unités informelles détectées par le recensement (reconnues par le fait qu'elles n'ont pas de déclaration fiscale) ;
2. des unités formelles qui exercent également une activité informelle (sans déclaration d'un deuxième emploi) ;
3. des emplois non présents dans la matrice économique mais qui se déclarent « pour compte propre », lesquels peuvent en plus employer des salariés non déclarés.

Par ailleurs, l'enquête péruvienne portant sur l'économie informelle ne permet pas de savoir si les unités enquêtées appartiennent à l'une ou l'autre de ces catégories. Mais on constate que les emplois qu'elle détecte sont inférieurs à la somme des trois catégories ci-dessus mentionnées.

### ***3.3.4. Les six étapes du processus d'élaboration***

Etape 1 : Mise en place des éléments disponibles

Etape 2 : Arbitrage sur les emplois

Etape 3 : Méthodes par mode de production

Etape 4 : Mise en place des données selon la grille retenue

Etape 5 : Elaboration préliminaire des comptes de branche

Etape 6 : Arbitrage itératif dans le cadre du TRE

Des diagrammes sont proposés en annexe 4 pour visualiser en quoi consiste chacune d'entre elles.

## **4. POUR UN COMPTE SATELLITE DE L'INFORMALITE**

### **4.1. Le pourquoi d'un compte satellite de l'informalité**

Comme il a été rappelé ci-dessus, le cadre central ne peut apporter tout le détail souhaitable pour satisfaire les besoins d'information que peuvent avoir les utilisateurs de la comptabilité nationale. De plus, il n'est pas toujours possible d'ouvrir dans ce même cadre central certains angles d'analyse que requièrent des phénomènes socio-économiques particuliers. Et comme on a pu le constater, c'est bien le cas de la mesure de l'informalité. Dans certains cas, on peut se contenter de développer davantage les nomenclatures déjà présentes dans le cadre central (tel pourrait par exemple être le cas d'un

compte de l'agriculture). Dans d'autres, au contraire, c'est une organisation différente des données qu'il s'agit de mettre en place. Et dans la plupart des cas, il se révèle essentiel de maintenir la cohérence et la compatibilité avec les agrégats que propose le cadre central. Ces préoccupations, et la demande qui les accompagnent, ont conduits les comptables nationaux à proposer l'élaboration de comptes satellites, lesquels permettent cette compatibilité tout en ouvrant l'analyse aux variables qui permettent de mieux rendre compte de tel domaine particulier.

En pratique, il existe plusieurs types de comptes satellites, selon la nature de l'objet analysé, et de ses liens plus ou moins forts avec le cadre central des comptes nationaux. Ils permettent l'analyse d'un « lieu » économique selon des critères spécifiques, en lien avec les agrégats de la comptabilité nationale. Dans le cas de l'informalité, le lien est très fort, car il s'agit d'un sous ensemble important de l'économie nationale et dont la mesure dépend étroitement des travaux à conduire pour l'élaboration du cadre central. En effet, comme telle l'économie informelle est présente en différents endroits du cadre central. Pour autant, les conditions ne sont pas remplies pour en faire directement la mesure lors du processus d'élaboration de ce cadre central.

On peut en revanche y parvenir de manière indirecte, dès lors qu'il existe des sources statistiques permettant de l'isoler au sein des partitions utilisées pour mener à bien cette élaboration. Mais même alors, le détail obtenu se limite aux comptes de production et d'exploitation par activité. Il convient donc de compléter cette mesure afin d'incorporer les autres aspects de l'économie informelle selon les différents critères déjà mentionnés, tout en maintenant le lien avec les agrégats du cadre central.

L'objectif est donc bien de mettre en place une « compte de l'informalité », dont on garantit la compatibilité avec le cadre central par le fait qu'il soit satellite.

#### ***4.1.1. Contribution du cadre central au compte satellite de l'informalité***

Cette contribution porte sur trois domaines :

- des comptes de production par activité, différenciés par mode de production et par secteurs institutionnels ;
- une matrice des emplois par statut selon les mêmes critères (activité, mode de production et secteurs) ;

- une localisation approximative des établissements informels présents dans les modes de production, par le biais des emplois associés.

## 4.2. Quel contenu donner au compte satellite ?

### 4.2.1. Définir un cadre conceptuel

Un compte satellite n'est pas la simple expansion des agrégats du cadre central. Il suppose que soit formalisé son contenu, explicitées les variables à retenir, décrits les tableaux à élaborer et que soit enfin proposée une méthodologie d'élaboration.

Une phase méthodologique s'impose donc, qui doit s'appuyer sur des expérimentations à mener dans des pays en mesure d'introduire le chiffrage des ébauches proposées.

### 4.2.2. Premières propositions de contenu

Sans prétendre anticiper le contenu que pourrait proposer ce cadre conceptuel, on peut déjà imaginer un certain nombre de domaines à prendre en considération.

- 1. Une mesure différenciée des différents aspects de l'économie informelle :**
  - le secteur informel (établissements marchands informels dépendant des ménages) ;
  - l'emploi informel (dont les salariés non déclarés de l'économie formelle) ;
  - la production non marchande pour compte propre des ménages.
- 2. Situer l'économie informelle par rapport au reste de l'économie nationale :**
  - l'économie formelle (et en particulier les micro-entreprises formelles) ;
  - l'économie souterraine (évasion fiscale d'une part, établissements « souterrains » d'autre part) ;
  - l'économie illégale ;
  - l'économie sociale ;
  - l'économie de subsistance.
- 3. Une diversification du secteur informel selon différents critères à déterminer, tels que :**
  - avec ou sans salariés (non déclarés) ;

- urbain/rural ;
- selon des critères de taille ;
- par tranche de revenu des entrepreneurs.

**4. Prendre en compte les recommandations du groupe de Delhi, en vue de permettre les comparaisons internationales :**

- établissements de moins de cinq employés ;
- établissements sans enregistrement administratif ;
- isoler l'agriculture ;
- s'il s'agit d'un premier ou d'un deuxième emploi ;
- distinguer le cas des professions libérales et des activités à technicité moderne (à différencier des activités à faible technicité) ;
- considérer à part l'emploi domestique.

**5. Une analyse de l'informalité au sein du secteur des ménages**

- Partager le secteur institutionnel des ménages selon le critère de l'informalité n'a pas de sens; en effet, plusieurs travailleurs peuvent être présent au sein d'un même ménage, certains pouvant être employés dans des unités formelles; plus encore, une même personne peut avoir plusieurs emplois, un seul étant informel.
- Il convient en conséquence d'imaginer d'autres critères d'analyse de ce secteur, qui permettent de rendre compte de cette diversité, en particulier pour ce qui concerne les emplois et les revenus qu'ils génèrent.

**6. Établir des liens entre pauvreté et informalité**

- Un pays comme le Pérou développe des analyses portant sur la pauvreté et son évolution ; il pourrait être très intéressant d'étendre de telles analyses au regard de l'informalité.

Bien entendu, l'inventaire proposé ne prétend pas à l'exhaustivité des analyses envisageables et prendra compte des besoins et caractéristiques spécifiques des pays.

## **5. REQUETES AUX STATISTICIENS**

La présentation de la méthode à suivre pour permettre une mesure de l'économie informelle en lien avec le reste de l'économie porte en soi un certain nombre de requêtes en direction des statisticiens.

### **5.1. Concernant les enquêtes en direction du secteur informel**

Une enquête consacrée au secteur informel doit prendre en compte les besoins spécifiques du comptable national : utilisation de nomenclatures compatibles, données économiques annualisables, mode de valorisation des données monétaires, ... à définir en accord avec les comptables nationaux du pays.

Cette enquête doit bien entendu permettre la prise en compte des requêtes exprimées par le groupe de Delhi : moins de cinq salariés, zone rurale, activité traditionnelle.

Il est essentiel que le champ retenu pour l'enquête, ainsi que les questions posées, permettent de situer les unités retenues par rapport aux autres unités de production, et en particulier avec celles susceptibles de répondre aux autres enquêtes économiques réalisées dans le pays. Pour ce faire, il peut être approprié d'étendre l'enquête à un champ plus vaste (selon un critère de taille par exemple), au sein duquel retenir a posteriori celles qui sont considérées comme informelles. Il ne faut jamais oublier que le secteur informel doit s'inscrire comme élément d'une partition de l'économie nationale.

Plus spécifiquement, il est important de pouvoir analyser le continuum entre les micro-entreprises formelles et l'informalité sous ses différents degrés de marginalité. Explorer la possibilité d'enquêtes permettant une mesure de l'évolution du secteur informel (sachant que cette évolution doit aussi tenir compte d'une éventuelle modification de son contour au cours du temps).

### **5.2. A propos de la qualité des informations recueillies**

Cette question concerne plus largement toutes les enquêtes auprès des ménages. Il est en effet bien connu que toute enquête est victime de biais de la part des unités enquêtées : Dans le cas des enquêtes économiques, les entreprises ne déclarent pas ce qui concerne l'évasion fiscale qu'elles peuvent pratiquer.

En ce qui concerne les ménages, et dans le cas des enquêtes de consommation, des études révèlent que la sous estimation de la consommation finale des ménages est de l'ordre de 10 à 20 % selon les pays. Se pose alors la question : quelle est l'ampleur du phénomène dans le cas des enquêtes à l'économie informelle ? Certains experts parlent d'une sous estimation des revenus des travailleurs pour comptes propres de l'ordre de 30 %. De telles hypothèses mériteraient qu'une investigation plus systématique soit entreprise ; car les

arbitrages rendus par la comptabilité nationale ne peuvent assumer de tels écarts sans un minimum de garanties fournies par les statisticiens<sup>9</sup>.

### 5.3. Requêtes en faveur du compte satellite

- *Pour un mode de production dédié au secteur informel.* Il est impératif que l'enquête permette de situer les établissements informels par rapport à leurs voisins, et en particulier les établissements formels de petite taille. Mais il convient simultanément qu'il existe une bonne connaissance du secteur formel, ce que seul permet un répertoire d'entreprises articulé avec les données en provenance des services des impôts.
- *Pour l'élaboration d'un compte satellite.* Au-delà du cadre central, un compte satellite permet un éclairage beaucoup plus complet de l'ensemble concerné. Encore faut-il disposer de sources permettant de remplir le cadre retenu pour celui-ci; mais grâce au cadrage permis par le cadre central, on pourrait se satisfaire d'indicateurs moins précis.
- *Une zone d'ombre persistante.* Pour le moment, il semble difficile de réaliser des comptes satellites annuels de l'informalité compatibles entre eux. L'information inter-temporelle est en effet difficile à gérer, en raison de la difficulté à bien mesurer l'évolution de la population des établissements informels au cours du temps. On attend des statisticiens qu'ils en relèvent le défi.

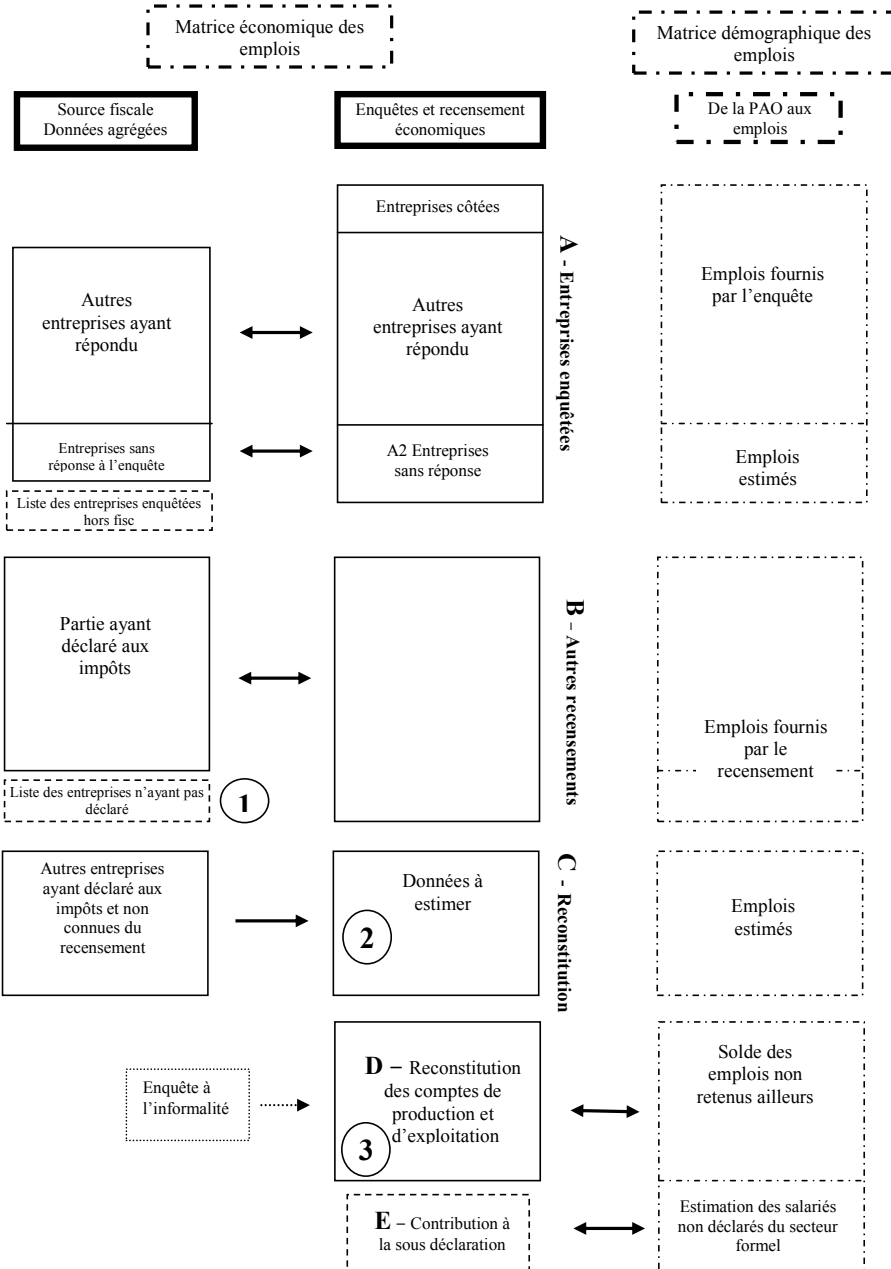
---

9 Voir cependant l'étude réalisée en Argentine : « Cuenta de generación del ingreso e insumo de mano de obra – Fuentes, métodos y estimaciones – Años 1993 – 2005. » octobre 2006, Dirección nacional de cuentas nacionales – Instituto nacional de estadísticas y censos. Voir: [http://www.indec.mecon.ar/nuevaweb/cuadros/17/cgi\\_anexo\\_b.doc](http://www.indec.mecon.ar/nuevaweb/cuadros/17/cgi_anexo_b.doc)

**ANNEXE 1 : UNE PARTITION STATISTIQUE DE L'ECONOMIE COLOMBIENNE**

	<b>Branches avec enquête</b>	<b>Branches sans enquête</b>	<b>Agriculture</b>
<b>Unités formelles</b>	<p>Entreprises avec bilan Non présentes dans l'enquête</p>	<p>Entreprises avec bilan</p>	
	<p>Présentes dans l'enquête</p> <p>.....</p> <p>Avec bilan</p> <p>Sans bilan</p>	<p>Autres unités formelles</p>	
	<p>Autres unités formelles</p>		
<b>Unités informelles</b>	<p>Présentes dans l'enquête à l'économie informelle</p> <p>.....</p> <p>Non présentes</p>		
	<b>Économie illégale</b>		

## ANNEXE 2 : LES DEUX MATRICES PERUVIENNES



**ANNEXE 3 : LES MODES DE PRODUCTION COLOMBIENS**

	Sociétés avec bilan	Sociétés seulement enquête	Micro unités informelles	Ménages sans info	APU	ISBL	Ménages non marchands	Total
Salariés déclarés	3 122	1 076	746	75	1 381	95	40	6 536
Salariés non déclarés	0	0	0	1 563	0	0	781	2 344
Patrons	0	137	0	214	0	0	0	351
Comptes propres	0	915	1 456	3 442	0	0	0	5 813
Aides familiaux	0	0	0	211	0	0	0	211
Total	3 122	2 128	2 202	5 505	1 381	95	821	15 254

L'unité correspond à des milliers d'emplois

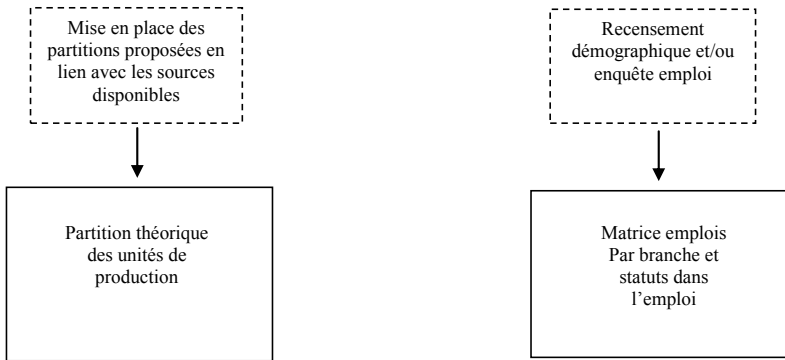
APU : Administrations publiques

ISBL : Institutions sans but lucratif

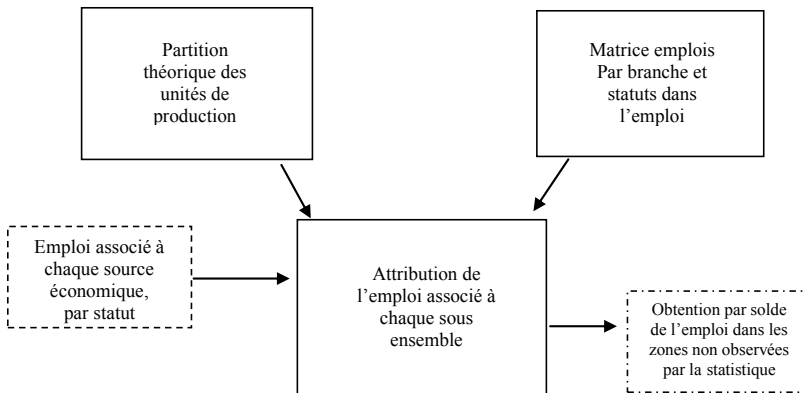
Ces différents graphiques ou tableaux sont des documents de travail élaborés avec les experts locaux, dans le cadre de missions réalisées dans les pays mentionnés. Ils ne peuvent être considérés comme des documents officiels des pays en question.

## ANNEXE 4 : LES SIX ETAPES DU PROCESSUS D'ELABORATION

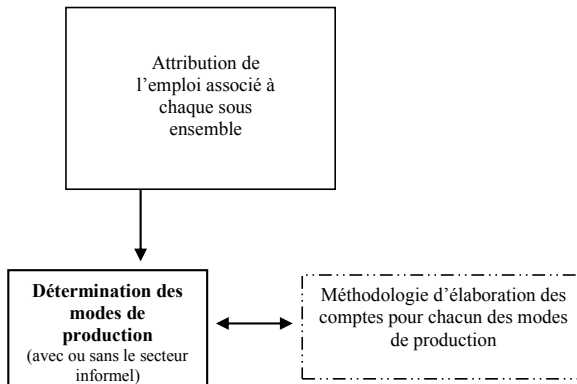
### *Première étape : Mise en place des éléments disponible*



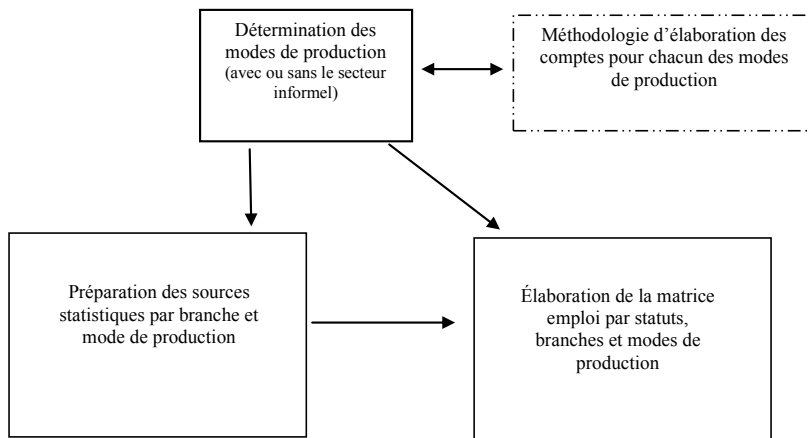
### *Deuxième étape : Arbitrage sur les emplois*



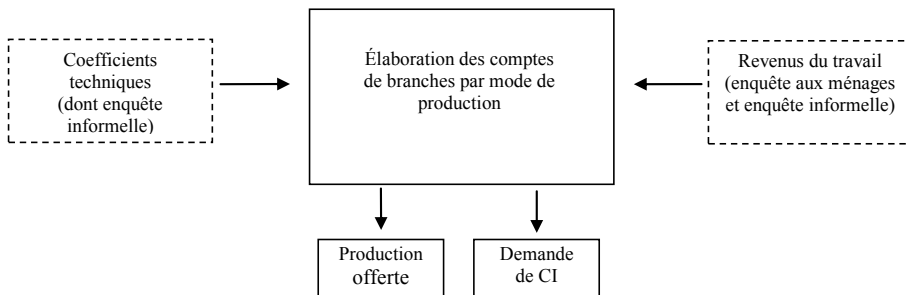
### *Troisième étape : Méthodes par mode de production*



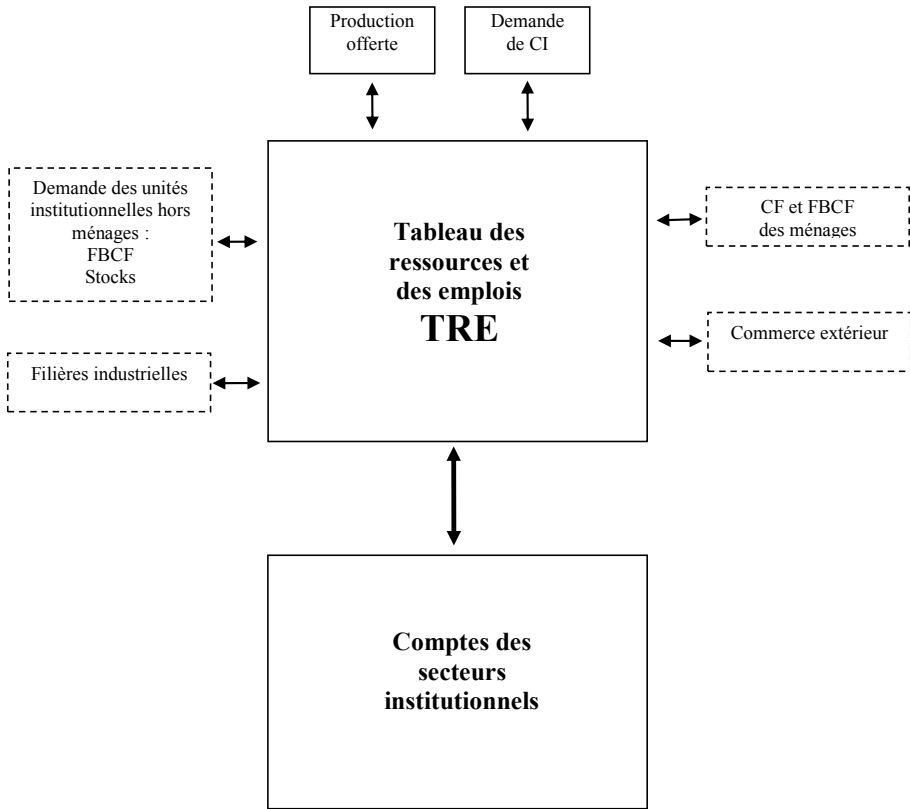
**Quatrième étape : Mise en place des données selon la grille retenue**



**Cinquième étape : Elaboration préliminaire des comptes de branche**



*Sixième étape : Arbitrage itératif dans le cadre du TRE*



### 3. The informal economy in national accounts: the role of the national accountant

---

Michel Sérurier<sup>1</sup>

#### **Abstract**

*The very act of conceptualizing the informal economy presupposes an intention to measure it; that is, to obtain a quantified representation of it, both to differentiate its characteristics and to situate it within the national economy – of which it can constitute a non-negligible, and sometimes even a highly significant part. The conduct of statistical surveys on the informal economy initially addresses the first of these concerns; but the second also represents a significant need, which only the national accountant is able to satisfy. In fact, it is only by measuring the informal economy homogeneously that it is possible to compare the whole and its parts. For all that, the concept of the informal economy originated in an intellectual context very different to the one that created the SNA and its central framework. Consequently, the two universes had difficulty in constructing bridges that might serve to link them. To begin with, even the term “sector” does not mean the same to both sides. This paper presents the viewpoint of the national accountant who has contributed, in several countries, to the measurement of the informal sector even within the national accounts. As a first step to such a measurement, it is advisable to “situate” the informal sector within the classifications suggested by the SNA, which delineate the partitions of a country’s productive universe. Admittedly, the ILO definition is careful to align to the SNA terminology, but with little concern for the borders which such partitions circumscribe. Yet the concept of informality is not integrated into any of these partitions. The national accountant must also locate the share of the known productive universe based on the various statistics available, eliminate the possibility of double-counting, and determine any “gaps” that might exist. Furthermore, it is not always possible to position surveys on the informal economy in relation to the other statistical tools available. Lastly, among the various methods used to formulate the national accounts, not all are capable of determining the universe of informality. The implementation of a matrix of employment, cross-tabulating demographic information with data drawn from the economic surveys, represents an essential tool to reach that point. For while such a tool can be viewed as a necessary condition, it is far from a sufficient one; what is also required is for the available statistical data to isolate informality within the productive universe.*

**Key Words:** National Accounts, Informal Economy, Informal Satellite Account

---

<sup>1</sup> Michel Sérurier, Consultant, National Accounts Expert, Paris, France, Email: mserurier@laposte.net

## 1. INTRODUCTION

The conceptualization of the “informal economy” presupposes an intention to measure it; that is, to represent it quantitatively. The objective being both to distinguish its characteristics and to situate it within the national economy, of which it may constitute a non-negligible or even very significant part. The conduct of statistical surveys on the informal economy initially addresses the first of these concerns, but the second also represents a significant need that only the national accountant is able to satisfy. In fact, it is only by measuring the “informal economy” homogeneously that it is possible to compare the whole and all its parts. However, making this integrated measurement is not easy and few countries are actually in a position to carry this out in a satisfactory manner.

However, national accountants and informal economy specialists share a common interest in discovering a way of making such an integrated measurement.

- *For national accountants*, the informal economy is characterized by a specific production function which must be taken into account in the drafting of a central framework.
- *For informal economy specialists*, the issue is not only to situate the informal economy in relation to the entire national economy, but also, as it concerns an indirectly measured quantity, to lend the assessment a certain exhaustiveness.

Having acknowledged the role of the national accountant in making such an assessment, it is also important to answer the following questions: Should one be content with a global assessment, alongside formal production, or with the non-market segment of the economy? Or, is the national accountant expected to go into detail such as its distribution by activity, between urban and rural zones, according to the size of units, or other useful characteristics for understanding informality? In other words, it is important to determine what contribution national accounts can bring to knowledge of the informal economy either directly, within the actual drafting of a central framework or in a complementary manner, once the necessary trade-offs are made.

These are the different questions posed in this article and the proposed answers can be summarized thus:

1. Yes, national accounting can measure the informal economy, including its distribution according to activity. However, this presupposes an

appropriate methodology; and it is still extremely rare to have the requisite available information to achieve this.

2. Failing which, and for any more detailed analysis, the only possible solution is by preparing a satellite account.
3. Whatever the case, statistics production should pay close attention to the conditions under which the national accountant is able to carry out the required measurements.

Before considering these issues, it is necessary to first place the concept of the informal economy within the context of the central framework of the national accounts, as defined in the SNA08.

## **2. THE CONCEPT OF THE INFORMAL ECONOMY AND ITS CONSIDERATION IN NATIONAL ACCOUNTS**

### **2.1 A preliminary clarification of the “informal sector” definition**

Before analyzing the inventory of concepts proposed internationally, it is necessary to clarify the difference between the “informal sector” and the “informal economy.” In 1993, the “informal sector” (as a group of establishments) was the only one known but since then, the concept of informality has been extended to other aspects of economic life. The term now used is the “informal economy,” which comprises all of the following:

- the informal sector;
- informal employment (part of which is engaged by formal units);
- the non-market household production (NMHP); and
- the aggregate in a local context that each country has to define.

#### ***2.1.1. The ILO’s definition of the informal sector***

In January 1993, the ILO adopted the resolution defining the “informal sector,” a definition that remains topical today:

*“The informal sector is broadly characterized as consisting of units engaged in the production of goods and services with the primary objective of generating employment and income to the persons concerned. These units typically operate at a low level of organization, with little or no division between labour and capital as factors of production. Labour relations – where they exist – are based mostly on casual employment, kinship or personal and social relations rather than contractual arrangements with formal guarantees. [...]*

*“Production units of the informal sector have the characteristic features of household enterprises. The fixed and other assets used do not belong to the production units as such but to their owners. The units as such cannot engage in transactions or enter into contracts with other units, nor incur liabilities on their own behalf. The owners have to raise the necessary finance at own risk and are personally liable, without limit, for any debts or obligations incurred in the production process. Expenditure for production is often indistinguishable from household expenditure. Similarly, capital goods such as buildings or vehicles may be used indistinguishably for business and household purposes.”<sup>2</sup>*

This definition was adopted at the 15<sup>th</sup> Conference of Labor Statisticians. It had no reason therefore to consider the integral vision of national accounts, which was about to be adopted within the framework of the SNA93, even if it makes several references to concepts belonging to the realm of national accounting.

Moreover, the 17<sup>th</sup> Conference (December 2003) proposed a definition of informal labor, thus opening the way for the broader concept of “informal economy” that is taken up again in the SNA 2008.

### **2.1.2 From SNA93 to SNA08**

Since they were adopted at the same time, SNA93 only quotes the resolution of the ILO, adding the following text to paragraph 4.159: *“the relevant paragraphs of the International Conference of Labor Statisticians’ resolution are reproduced in the Annex of this chapter for the benefit of those countries that wish to introduce the distinction between the formal and informal sectors in their subsectoring of the households’ sector.”* Nothing, therefore, is said about how to integrate the informal economy into the partitions<sup>3</sup> proposed by the handbook, with the exception of the mention of the households’ institutional sector, of which the informal sector could be a subset. Moreover, what was in fact an error was going to lead many economists (including national accountants) to identify the informal economy as being part of the SNA institutional sectors.

---

<sup>2</sup> These two paragraphs have been extracted from the resolution adopted by the 15<sup>th</sup> International Conference of Labor Statisticians concerning Statistics of Employment in the Informal Sector.

<sup>3</sup> The partition is a mathematical concept of the Set Theory. Preparing a partition consists in dividing it among different subsets, so that any object of the initial set belongs to only one of the subsets of the partition.

SNA08, which has just been adopted, proposes a better interpretation of informality from the standpoint of concepts and definitions proposed by the national accounts. This at least is what we learn from the recently published provisional version of the future Chapter 25: “Informal Aspects of the Economy.”<sup>4</sup> With this document, there will be a clearer reference to enable national accountants to place the informal economy within the national economy and possibly to propose its measurement, should the demand arise.

We must however be aware that, while this progress represents a necessary contribution to obtain such a measurement, it is far from being a sufficient condition. The contents of Chapter 25 fall short of the conventions needed by national accountants to structure their work environment, and nothing is said about how to implement the retained principles.

### *2.1.3. Preliminary conclusions*

Notwithstanding, this Chapter 25 helps clarify some essential points concerning the manner in which the SNA can take into consideration the definition of the informal sector, as proposed by labor statisticians.

The word “sector” in connection with the informal economy does not have the same meaning as when the same word is used in the national accounts under institutional sectors (see §25.46). The informal sector regroups household unincorporated enterprises, for which the only accounts proposed by the SNA are limited to those companies to which they belong (production and exploitation). The “informal sector” should therefore be considered as a regrouping of establishments (§25.47).

The informal sector may be present in all economic activities through the market establishments of these individual enterprises. It will be recalled that, for the SNA, all production is carried out within the framework of an establishment, which is a market establishment when its production is mainly intended for sale. However, informal establishments are not the only units found within households, there are also other market establishments (formal, underground, illegal) and non-market establishments (own-account or autoconsumption).

The informal economy depends mainly on the specific legal and social conditions of each country, which change over time (see §25.10). The scope

---

<sup>4</sup> When this article was written, the final version of Chapter 25 was not yet available (it has been announced for the 2nd half of 2010).

of the informal economy is therefore flexible over time and its expansion differs from one country to the next. This has three consequences:

- Each country has to define its boundaries, in keeping with local criteria.
- The scope of the informal economy over time will shape its measurement.
- International comparisons have thus become more complex.

Finally, it has been observed that the concept of the informal economy is not congruent in the analytical tables used within the central framework of the SNA. It effectively concerns an object which belongs to none of the proposed partitions of the central framework.

#### ***2.1.4 The informal economy and informal employment***

The term “informal” is also used by the ILO statisticians in reference to employment (as the same person can do several jobs). A job is informal when it is not governed by the labor law, and especially when this job does not contribute to social protection. This is also referred to as an “undeclared” job. This can relate to salary earners, own-account workers, employers, or family workers.<sup>5</sup>

These two concepts do not overlap; in fact, there are also undeclared wage earners in formal establishments, who belong to companies or private enterprises. Chapter 25 is dedicated in part to the concept of informal employment and its incorporation in the SNA.

#### ***2.1.5 The informal economy and the national accounts***

From this analysis, some links can be proposed between the informal economy and the central framework of the national accounts:

1. The informal sector is a grouping of establishments belonging to the institutional sector “Households,” which can relate to practically all market activities of the national economy.
2. Non-market household production is the result of:
  - a secondary production of market establishments depending on households (either formal or informal establishments);

---

<sup>5</sup> For a rigorous analysis of employment according to statistical surveys, ILO and SNA, refer to “Categoría en el empleo y definición de hogar” by Heber Camelo.

- own-account non-market household production (gardens, clothing, construction, domestic services and lodging services of owner-occupant); and
  - subsistence farming.
3. Informal employment may exist throughout the economy, comprising:
- all employment in informal sector establishments (own-account, wage earners, and family workers);
  - undeclared wage earners in the formal non-market sector; and
  - in some cases, workers considered as “self-employed” by formal institutional units (market or non-market) but whose dependency links make them employees “for all practical purposes.”

These are all areas where the national accountants have to find a measurement. In this paper, attention will mainly be focused on the informal sector. With regard to non-market household production, a particular position is reserved for this within the central framework, which is to a great extent measured. As concerns informal employment outside the “informal sector,” its theoretical location is relatively simple, while its measurement is more uncertain; the method proposed in the second part however permits some estimation. From a theoretical standpoint, therefore, it is mainly the informal sector that deserves more attention.

## What Is Meant by the National Accounts “Central Framework”?

This is how SNA93 presents this central framework:

*“The System of National Accounts (SNA) consists of a coherent, consistent and integrated set of macroeconomic accounts, balance sheets and tables based on a set of internationally agreed concepts, definitions, classifications and accounting rules. It provides a comprehensive accounting framework within which economic data can be compiled and presented in a format that is designed for the purposes of economic analysis, decision-taking and policy-making. The accounts themselves present in a condensed way a great mass of detailed information, organized according to economic principles and perceptions, about the working of an economy. They provide a comprehensive and detailed record of the complex economic activities taking place within an economy and of the interaction between the different economic agents, and groups of agents, that takes place on markets or elsewhere. [SNA, 1.1].*

[...]

*The main objective of the SNA is to provide a comprehensive conceptual and accounting framework which can be used to create a macroeconomic database suitable for analysing and evaluating the performance of an economy.” (SNA, 1.31)*

To structure the central framework, the SNA proposes a number of classifications (sectors, branches, products, transactions, etc.), as well as a balanced set of tables according to the following three equations:

Supplies = uses for each institutional sector

Supplies = uses for each transaction (flows or stocks) and for each product

Assets equation to go from initial stock to final stock (for each asset or liability)

## 2.2. An operational definition of the informal sector

The texts proposed by the ILO and the revised SNA to define the informal economy remain relatively theoretical, still present some contradictions, and are sometimes inadequate in their descriptions. It is therefore necessary to complement them by some recommendations in order to facilitate their implementation by national accountants.

### 2.2.1. *The informal sector and the non-observed economy (by statistics)*

It is essential to relate these two concepts. The document published by OECD in 2003<sup>6</sup> proposes an in-depth analysis of the statistical non-registration of production by differentiating between, on the one hand, the result of incomplete statistical information and, on the other, the areas of the economy that are difficult or impossible to record statistically. This theme is also discussed in the introduction of Chapter 25 of the new SNA.

In the meaning adopted for our purposes, the “non-observed economy” is a statistical concept, while the “informal sector” is part of a socioeconomic approach. They are therefore two areas that do not share the same characteristics.

As concerns *non-observed statistics*, the possible lack of information mainly concerns the formal economy. This may be due to the lack of a register, unsurveyed geographical areas or activities, poor statistical sampling, etc. Most often, small formal units are most affected by this statistical deficiency.

The *informal economy* for its part, is a difficult zone to access, just like non-market household activities (own-account production and subsistence economy). It is however accessible to statistics. That is why the document pays special attention to surveys on the informal economy.

Finally, there are *areas where surveys are impossible*: illegal activities as well as the underground economy (e.g. under-declaration by part of the formal units and undeclared sole individual enterprises in countries which do not tolerate their existence).

From this analysis it is clear that the informal economy is very often part of the statistically unregistered, but this non-registration extends far beyond informal economy alone. Indeed, it mainly concerns a close neighbor of

---

6 OECD (2003) *Handbook on the Measurement of the Non-Observed Economy*, Paris.

the informal sector, namely small formal units, which are classified in the institutional sectors of companies or households.

### ***2.2.2. Incorporating the informal sector into the central framework of the SNA***

The entire SNA is based on the classifications which aim to provide partitions relating to the different families of economic universes: institutional units, activities, products, transactions, and assets. The only statistical universe open to establishments is that of activities. The SNA does not propose any partition where the informal economy can be placed, not even the informal sector (and its complements in the national economy).

Consequently, the informal sector as such is not congruent with the central framework (“porous,” to use a more vivid term!). In fact, it does not fit in any of the classifications proposed by the SNA, all of which are partitions of homogeneous objects (occupations, products, transactions, institutional units, etc.). Therefore, the national accountant must first define the “economic object,” namely the informal sector, to be able to situate it in relation to other phenomena that he seeks to measure.

### ***2.2.3. Approach for defining an economic object***

Nomenclaturists teach us how to classify economic objects, be it the position of a classification (for a national accounts aggregate), or the regrouping of economic agents (in the case of the informal sector). Contrary to prevailing methodology, the question of boundaries is secondary, and must only be addressed at the end of the process.

First, it is necessary to determine the aggregate to which the object belongs and whether this represents a statistical universe for which a partition can be made. What counts next is the definition of the nucleus (that is, the core of the object to be defined). Then, it is a matter of proposing the main characteristics. It is at the end of this stage that the delimitation of its borders with other objects belonging to the same set occurs.

According to the references given in Chapter 25 of SNA08, the informal sector belongs to the family (the statistical universe) of economic agents called “establishments,” and among them, to non-market, household-dependent establishments (still called “household unincorporated enterprises”). It is therefore within this statistical universe that the informal economy should

be placed (it is important to note that SNA08 does not consider such enterprises to be among the statistical universes recognized).

#### ***2.2.4. The nucleus of the informal economy***

According to the ILO, informal units are defined by the following characteristics:

- low level of organization;
- small-scale operation;
- little or no division between labor and capital; and
- casual employment, with no contractual agreement.

These are of course characteristics and not a concept. Furthermore, it is not difficult to imagine formal units meeting the same criteria. Finally, the word “informal” is itself ambiguous, because the complement of the formal economy is broader than the informal sector alone; it also concerns the illegal economy or units of the underground economy.

There can be no question of starting a debate here to arrive at a definition of the word “sector,” that comes close to the desired nucleus. This would merely complicate the national accountant’s work! That is why I have decided to propose a more operational definition, because it is necessary to place informality among the instruments we are using to prepare the central framework. This is how I have formulated it:

*“The informal economy regroups market production units belonging to households whose existence is tolerated by the public authorities, even though they do not comply with all or part of the standards required to carry out an activity that is not prohibited by law (standards that may pertain to fiscal matters, labor law, statistical or other records).”*

In addition, this definition has the advantage of proposing criteria that the statistician can access, which is not the case for some of the characteristics proposed by the ILO.

#### ***2.2.5. Characteristics of the informal economy***

The characteristics of informal units mentioned in the ILO definition may now be taken into consideration, along with some others that are mentioned in Part B of Chapter 25 of SNA08:

- administrative non-registration (with the exception of units treated as quasi-corporate enterprises);
- not a corporate body (e.g. not a corporate enterprise, cooperative, association, etc.);
- outside the scope of economic surveys of enterprises;
- small in size;
- a low technical level (which could exclude some activities); and
- using undeclared employees.

This is clearly not an exhaustive list and may be complemented by local criteria. What should we make of the “modern sector” concept, as used by some statisticians? It would then have to be contrasted with the “traditional sector.” *It is however important to underscore the fact that an enterprise does not need to possess all these characteristics for it to be classified as belonging to the informal economy.*

### ***2.2.6. The borders of the informal economy***

The definition of borders applies not only to the exterior, it can also refer to a possible partition of the domain.

- (a) *Vis-à-vis the exterior:* returning to the OECD document, we can position the informal economy in relation to the other entities of the national economy:
- formal units (either companies or household unincorporated enterprises belonging to the household sector), bearing in mind that the informal does not does not represent their complement;
  - underground units (whose existence is not tolerated by public authorities), for which the border is necessarily fuzzy;
  - illegal activities (in the criminal sense of the term, since the informal is undoubtedly illegal under commercial or labor law);
  - non-market household production units (own-account or self-subsistence), knowing that most informal units certainly undertake own-account, non-market production;
  - public administrations; and
  - private nonprofit institutions.
- (b) *A possible partition within the informal economy:*
- by activity, in particular agriculture and stock breeding;
  - non-agricultural activities in rural areas;
  - activities in urban areas.

### ***2.2.7. A request from the Delhi Group***

For reasons of international comparability and in keeping with the wishes of the Delhi Group, Chapter 25 (§25.62) also urges consideration of the following criteria by statisticians:

- In the informal economy, include the sold portion of non-market household production units (see 25.41 and 54).
- Distinguish between informal units according to their type of employment (with or without wage earners).
- Single out companies with less than five employees.
- Distinguish informal units working in professional or technical activities.
- Distinguish between activities in rural areas (besides agriculture) and urban areas.

Such requests are certainly legitimate, but they exceed the measurement capacities of the central framework. As such, they could only fall within a complementary preparation, which could result in a satellite account.

### **2.3. Central framework and satellite account**

The central framework of the SNA is very restrictive, and does not provide a specific space for the informal sector. However, it is clear that the measurement it proposes for the national economy must make provision for this “informal sector.” The main question then is to ascertain whether it is possible to have a joint and simultaneous measurement of these two spaces: the national economy and the informal economy.

Even if a positive answer could be given locally to this question, the central framework cannot satisfy some of the requests made by the ILO and other potential users. To satisfy a diversified demand, it is necessary to set up a satellite account for the informal economy, the characteristics of which still have to be defined.

## The Rationale of Satellite Accounts

The rigor that accompanies the definition of the central framework, which is necessary to guarantee the perfect integration of data, must be combined with great flexibility in the way it is implemented locally.

*“According to analytical requirements and data availability, the emphasis placed on various aspects within the central framework may be varied. Various options are available for this: to use different levels of detail for classifications of institutional sectors, branches of activity, transactions, accounts; to have recourse to different methods of evaluation; to define priorities and adjust frequencies differentially depending on the different parts of the account; to present the results in a new way; and to produce supplementary elements, etc.” (SNA, 2.240)*

In this same spirit and to counter the over-used idea that “*the SNA is a limited set of accounts that does not display all the interconnections of the economy and lacks flexibility for application to different conditions in different countries*” (SNA, 19.5); a special Chapter of SNA 93 is dedicated to “the Application of the Integrated Framework to Various Circumstances and Needs.” It proposes to “*show how, by using it in a flexible way, a country may adapt the central framework to special circumstances or types of analysis.*” The proposals made in this Chapter 19 do not claim to exhaust the possibilities; on the contrary, they seek to show the variety of possible analyses.

The recommendations concern the following points:

- a more detailed analysis of the household sector (subsectors and transactions);
- the treatment of expenses on behalf of wage earners by enterprises in economies in transition;
- sectors under public, private, national and foreign control;
- the development of key sectors;
- some problems caused by foreign accounts;
- accounts in a context of high inflation;
- quarterly accounts; and
- regional accounts.

It is from this perspective that a proposal should be made to draw up an “informality account,” as a satellite of the central framework (and therefore in keeping with its key tenets).

### 3. A METHODOLOGY FOR PREPARING A CENTRAL FRAMEWORK THAT COMES CLOSEST TO MEASURING THE INFORMAL ECONOMY

#### 3.1. The top priority of the national accountant: to measure the entire national economy

The concern of the national accountant is not so much to propose a specific way of measuring the informal economy, rather, to arrive at the most satisfactory evaluation possible of all economic activities, in compliance with the partitions stipulated by the central framework of the SNA. In this regard, national accountants have to carry out indirect assessments of zones not covered by the surveys (this is also referred to as “statistically non-observed”).

Furthermore, the economy termed “informal” represents a significant part of the non-observed statistics. To measure these, it is necessary to propose a specific approach.

##### *3.1.1. A partition of the economy – a conceptual viewpoint*

The first step consists in drawing a map of the space to be measured. This space (which can also be called a universe) is made up of all the units that contribute to national production, as defined by the SNA. This mapping is achieved by the overlapping of different partitions of this space, with each partition corresponding to a particular approach.

In keeping with the conventions of the SNA, the “objects” to be considered are **establishments**. The partitions according to the criteria of national accounting are:

- institutional sector;
- economic activity;
- market and non-market.

Another partition is **statistical** in nature, broken down as follows:

- belonging to an inventory of enterprises;
- survey on the basis of an exhaustive inventory (economic survey, tax return, census, etc.);
- survey on the basis of a sampling;
- government accounting; and
- statistically non-observed.

A final partition is **socioeconomic** in nature, amenable to the implementation of different preparation methods, including (cf. the OECD document):

- formal observed economy (whatever the institutional sector);
- formal non-observed economy (by statistical deficiency);
- underground economy (establishments rejecting observation);
- informal economy (observed or not);
- illegal economy; and
- non-market household economy.

### ***3.1.2. A partition of the economy – application to the local context***

The establishment of such a set of partitions depends largely on the specific conditions of each country. The objective is to render them compatible, that is, to generate a unique partition crosscutting these different criteria, since all intervene in the manner of measuring national production.

For example, the partition prepared in Colombia is presented in Annex 1. In this particular case, it is noted that although the informal economy is defined theoretically, it cannot be statistically isolated for two reasons. First, because it is not possible to differentiate it from non-observed formal units through statistics. Second, because the employment data obtained through the households survey show the presence of workers from the informal economy at a higher level than is indicated by the survey data carried out on the informal economy.

### ***3.1.3. From partition to measurement – mandatory transition for the “employment” matrix***

According to this approach, the mandatory transition is through access to information on the theoretical universe to be measured, as defined by the SNA. The available “inventories” are:

- directories of enterprises that are formally constituted by statisticians or which come from institutions with lists (tax authorities, Ministry of Labor, social security, etc.);
- economic censuses and other available statistical material; and
- the economically active population (EAP) estimates, calculated on the basis of population censuses and household employment surveys.

Experience has shown that these surveys and their economically active population (EAP) estimates are the most comprehensive means of approaching the theoretical universe to be measured.

### ***3.1.4 Measuring the informal economy within the central framework***

The real question is this: is it possible to place the informal economy as one of the measurable subsets within the scope of the production partition? If so, its measurement in the central framework is self-evident, but only at a very general level. If not, it will have to be reoriented toward a satellite account of the informal sector. In any case, the latter approach should be favored if one wishes to define a more detailed approach to this phenomenon, and more especially to calculate the measurements desired by the ILO.

## **3.2. Methodological proposals for the measurement of the informal economy**

Whether directly (within the preparation process of the central framework) or in a complementary manner (within the framework of the satellite account), any pertinent measure of informal activity is dependent on an integrated preparation of all of the production accounts of the national economy. All of them, certainly, but adopting different approaches depending on a locally created production partition.

It is also very clear that this integrated preparation must take into account right from the start the possibility of obtaining a specific measurement for informal sector production by differentiating some of its characteristics, where possible. This assumes that some strategic information upstream can be provided by the collection of statistics, especially those that can be provided by surveys targeting this informal economy.

### ***3.2.1. Overview of the proposed process***

The proposed process is based on a local situation where non-observed statistics occupy an important position. In such a context, it is the responsibility of national accountants to carry out several indirect statistical estimates that are not limited to the informal sector alone. Of course, part of this reconstitution will complement available statistical information, as is the case for example for missing data on enterprises, where we already have some information (such as activity, size, sales, past data, etc.). The situation changes when available statistics represent a very limited recourse, as is the

case with the underground economy (statistical under-reporting or hidden units) of the informal economy or illegal activities.

Thanks to information gathered from households and their incorporation in the employment matrix, one can thus try to locate the kinds of activity of economically active people, that cannot be traced in the different economic statistics sources. And it is on the basis of economic criteria that a procedure must be proposed for the elaboration of the production accounts of establishments, where they engage their workforce using all the available indicators (declared income, sectors, technical coefficients, productivity, level of demand, etc.).

Following a preliminary preparation of the production accounts of all productive units, the national accountant can then initiate the iterative process permitted by the use of the Supply and Use Table (SUT) before preparing the synthesis of the central framework.

In this comprehensive approach, the informal economy represents only one part of the whole. Either it is possible to identify a specific production mode for the informal economy alone (in which case, its measurement results directly from this synthesis) or this is not possible. In the latter case, it is only after preparing the synthesis that a measurement of the informal economy can be envisaged on the basis of assumptions that position it among the quantities obtained.

### ***3.2.2. Some points to consider when preparing the partition of the economy***

On the basis of this proposed approach, some further points need to be highlighted:

- With regard to activities, a special place needs to be given to agriculture, since its production does not depend on the level of employment but on the cultivated areas and weather conditions.
- The existence of a directory of enterprises offers the best means of situating the formal economy. The existence of tax returns is also a good indicator.
- There can be no definitive information available concerning “underground” establishments or the illegal economy, even through the household survey.

- To isolate the informal economy *per se*, it is not enough to carry out a survey on it, we also need to position the results in the context of other market establishments.
- It is virtually impossible in this partition to isolate criteria of size, rurality or traditional activity.

### ***3.2.3. The different functions of the employment matrix***

The employment matrix lies at the heart of the proposed preparation process, and is the essential condition for measuring the informal economy from the central framework. This employment matrix is prepared in three stages. The first two correspond to statistical trade-offs, while the last one provides the required elements for the preparation of the production accounts, as elaborated below:

***Stage 1: Positioning of the economically active population.*** Even within the population data, we often notice contradictions in the measurement of the economically active population (EAP), especially between census and employment surveys. The latter are more rigorous for the detection of employment but depend on the expansion of a sampling using available data from the last census. There have to be trade-offs among existing sources, before breaking down the active population according to their status in their first jobs and the economic activity in which they perform it.

***Stage 2: Comparison of employment data.*** Where available information permits, it is advisable to incorporate in this first matrix a second one on possible complementary jobs performed by the same people, since they are jobs which are known from economic statistics originating from production units. The employment matrix should therefore be established on the basis of these economic sources, while safeguarding against the possibility of double-counting. It is possibly in this matrix that a job identified by a survey on the informal economy could be entered.

The difference between the two matrices (EAP on the one hand; economic surveys on the other) thus gives us an aggregate of all the jobs for which we have no economic information and especially a total amount of production. It is therefore appropriate to propose an allocation of this balance among the different subsets that constitute the partition of the national economy. Special attention should be given to undeclared wage earners (who constitute a part of informal employment), to the extent that they can be employed by the formal economy.

***Stage 3: Employment, remuneration and quantity of work.*** It is therefore the task of national accountants to assign production to jobs that do not exist in the economic sources (either because of under-reporting on the part of the reporting units which employ them or through the creation of informal establishments). That is why it is important to obtain the following two items of information for them (as far as possible):

- their remuneration (per head), according to the activity and the job status; and
- the corresponding amount of work (in hours, days, or in full-time equivalent), in order to apply productivity ratios.

### ***3.2.4. Defining the production modes***

The partitions proposed by the SNA are insufficient to permit a rigorous preparation of national accounts. It is also necessary to differentiate between available sources and the various production functions. This facilitates the preparation of branch accounts, according to production modes within each activity.

The partition proposed before, on the base of statistical information, is probably made up of a sizeable number of subsets. However, it is inadvisable to manage a very large number of subpositions in order to carry out the preparation of branch accounts. Partition by production mode therefore constitutes an integrated approach. For example, the ERETES module proposes a preparation of production accounts for each branch capable of differentiating among eight different production modes, which are determined by the following three variables:

- institutional sectors;
- homogeneous statistical subsets; and
- different functions of production.

Implementation has to be done locally, and it is this partition that allows us to come close to the measurement of the informal sector.

In certain cases, it is possible to select a specific production mode for the informal sector alone, as soon as available information permits its isolation. Otherwise, it is possible to create a production mode by regrouping unincorporated enterprises that are not directly recognized by the statistics (which may contain formal unincorporated enterprises). As an alternative,

to establish the production mode associated with all jobs not attributed to the market establishments identified in the other production modes.

### ***3.2.5. Towards a measurement of the informal economy***

Experience has shown that it is not sufficient to have a dedicated informal economy survey for it to account for all the establishments or related employment. Such surveys are often limited to a single urban space (and even to just part of it),<sup>7</sup> whereas it is the entire informal sector that the national accounts must measure. On the other hand, economic ratios provided by a survey of the informal sector can play an essential role in the reconstitution of the production account associated with the additional jobs not included in the survey.

Nevertheless, it is the task of the national accountants to adjust the contours of the informal sector, in light of all the information available to them. In other words, the definition given could only be an approximation of informality. Thus, depending on the countries where I have worked in the past,<sup>8</sup> the following criteria were used:

- all units not included in the directory;
- all units with no tax declaration;
- only units detected by the informality survey; and
- units that are subject to a survey on small enterprises.

It should be borne in mind that some of these criteria have been differentiated according to activity.

It is therefore the duty of those seeking information on the informal sector to request a more specific contour. In this case, as well as in the case of a request for more detailed breakdown (cf. requests made by ILO statisticians), it would be necessary to move toward the preparation of a satellite account for informality.

***Important note:*** Everything presented here concerns work in a statistics base year. The multi-year measurement of the informal sector assumes other methods and especially statistical data that are mostly absent. Quite often, national accountants are reduced to proposing the same progression for the entire economy, from data derived from the formal economy alone; whereas

---

7 With the exception of Cameroon, Morocco, and the Democratic Republic of Congo, countries in which nationwide surveys of the informal sector have been conducted.

8 Brazil, Cameroon, Peru, Colombia, Bolivia or Côte d'Ivoire to mention the most recent.

it is highly probable that informality is a refuge in the event of a downturn in the formal economy. Therefore, it is essential to carry out statistical research on this multi-year approach without delay, in order to obtain an accurate assessment of the progression of the informal economy over time.

### **3.3. Schematic representation of the preparation process**

The preparation process that is proposed here assumes a change of statistical base year of the central framework, as a starting point for a new series of homogeneous annual accounts over time. Indeed, it would be difficult to imagine an approach that would permit the measurement of the informal economy in relation to the accounts of a “current year,” since this would depend on the agreements reached when the base year was established.

In Annex 2, there is a complete presentation of diagrams to accompany this description – some of these details are given below.

#### ***3.3.1. Configuring a country’s economic space***

The central framework proposed by the SNA is only a theoretical diagram. It is incumbent on each country to parameterize it on the basis of the prevailing socioeconomic situation. This of course concerns nomenclatures prescribed by the system and the interpretation of flows and stocks that respect the characteristics of the country. It also means adapting the framework to the statistical apparatus available at the time a new statistics base of the national accounts is implemented.

In this case, the configuration should also integrate the definition of the informal sector in light of the local situation, from the economic, sociological, administrative and statistical standpoints.

Finally, the mapping of the economic space has to be undertaken in light of the statistical apparatus (according to the Colombian case), prerequisite for the partition of branch accounts by production modes (see Annex 1).

#### ***3.3.2. Prepare two matrices on the economically active population (EAP)***

These two matrices have to be prepared in an autonomous manner, with each resulting in specific trade-offs, as soon as anomalies appear among the sources supplying them. They both have to be based on the same year selected to prepare the new central framework.

1. A “*demographic matrix*” (also called “employment supply”): made up of demographic data: census and household surveys (also recording data on secondary jobs if available) and
2. An “*economic matrix*” (also called “employment demand”): made up only of employment data, supplied by economic (census, surveys), professional or administrative sources.

These two matrices must have the same structure, for the objective is to compare them in order to generate a single matrix:

- *Employment status* on the one hand (declared employees or non-declared, bosses, own-account family workers);
- *Economic activity* on the other hand (International Standard Industrial Classification – ISIC and transcription to NA branches).

Since the economic matrix can only supply data on jobs, the demographic matrix should be transposed using the same approach (that is, by incorporating secondary jobs declared by surveyed people). Then the two matrices are reconciled, and the interpretation of differences noted. This should result in an estimate of the number of undeclared wage earners in the informal economy and the balance which corresponds to employment in production units undetected by economic and fiscal statistics.

An example provided in Annex 2 is the analysis retained by Peru for its next 2007 base. The following points concern this table:

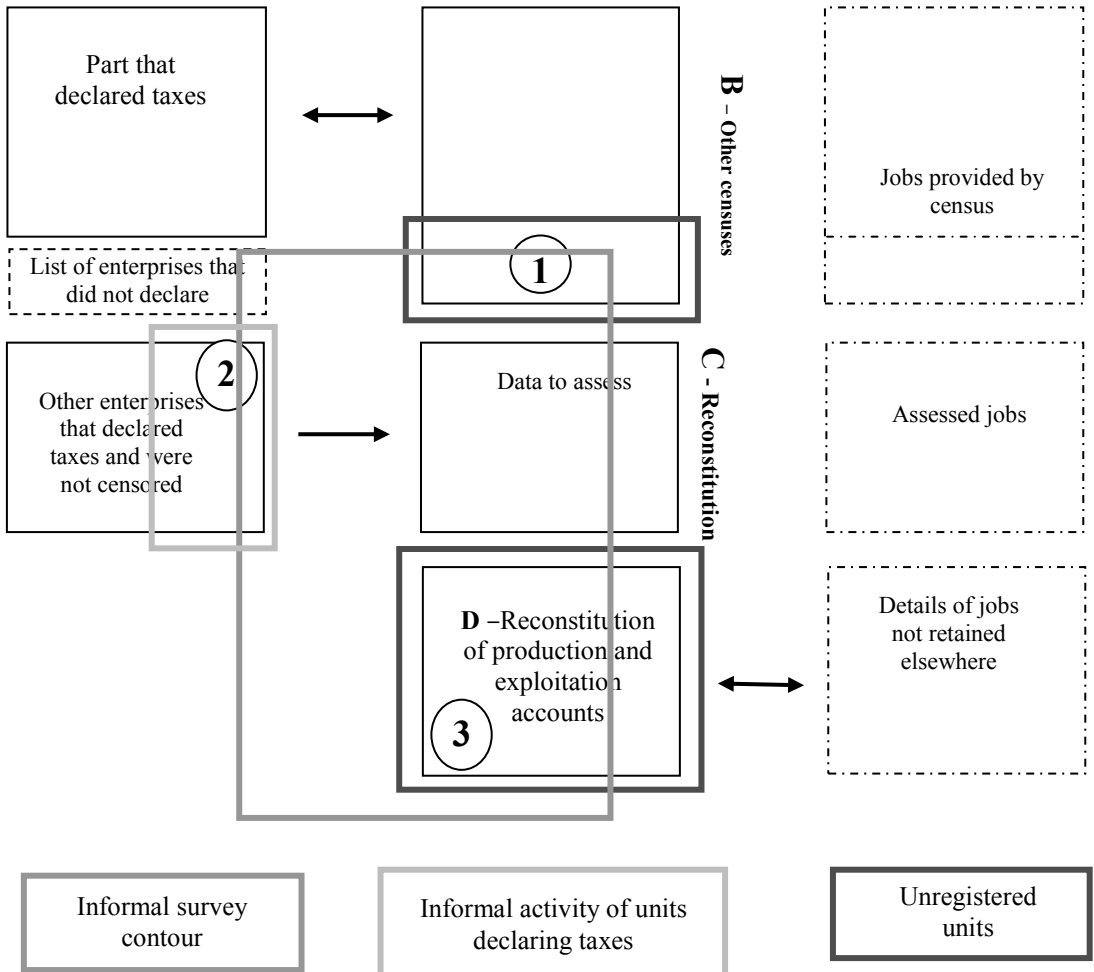
- It may be considered that the demographic matrix provides a good approximation of the jobs of the EAP.
- In the case of Peru, there are two entries for the economic matrix: a census and the (formal?) tax source of enterprises.
- The balance represents an important part of the non-observed economy, whether informal establishments, undeclared labor of formal units, or formal units that have made no tax declaration.
- In the country, there also exists an informal establishment survey but without it being possible to situate surveyed establishments in relation to other available statistics.

### ***3.3.3. Locate the informal sector***

In the event that it is not possible to determine a production mode that is specifically dedicated to the informal sector (as in the case of Colombia and Peru, and undoubtedly, many other countries), then it is necessary to

locate the informal sector in relation to the mapping retained, and more especially, to define which job can be associated with it.

Taking the case of Peru again, the following diagram can be drawn:



In relation to statistics available in Peru, there are three possible places where the informal sector may be identified:

1. informal units detected by the census (identified by the fact that they have no tax declaration);
2. formal units which also exercise an informal activity (without declaring a second job); and

3. jobs that are not present in the economic matrix but which declare themselves “on own account,” which in addition can employ undeclared workers.

In addition, the Peruvian survey on the informal economy does not indicate whether the units surveyed belong to any of these categories. However, it was observed that the jobs it detected amounted to less than the sum of the three categories mentioned above.

### ***3.3.4. The six stages of the preparation process***

- Stage 1: Putting in place the available elements
- Stage 2: Employment trade-offs
- Stage 3: Production mode methods
- Stage 4: Placing data in the selected table
- Stage 5: Preliminary preparation of branch accounts
- Stage 6: Iterative tradeoffs under the SUT

Annex 4 illustrates these six stages and their components.

## **4. METHODOLOGY FOR AN INFORMAL SATELLITE ACCOUNT**

### **4.1. The rationale for an informal satellite account**

As stated earlier, the central framework cannot provide all the details required by users of the national accounts. Nor is it always possible to position within this same central framework certain analytical viewpoints required by specific socioeconomic phenomena. This is indeed the case in the measurement of the informal sector. In some cases, it may be enough to further develop the classifications that already exist in the central framework (this, for example, may be the case for agriculture). In other cases, data will need to be organized differently. Moreover, in most instances, it is essential to maintain coherence and compatibility with the aggregates proposed by the central framework. These considerations, together with the specific requirements that they impose, have led national accountants to propose the preparation of satellite accounts. These allow space for compatibility, while allowing for a possible analysis of variables, which should lead to better reporting on specific areas.

In practice, there exist several types of satellite accounts, depending on the specificities of the object analyzed and the strength of its links to the national accounts central framework. They permit the analysis of an economic “place” on the basis of specific criteria, in line with the national accounts aggregates. In the case of informality, the link is very strong because it is an important subset of the national economy, the measurement of which is highly dependent on preparatory work undertaken for the central framework. Indeed, the informal economy as such can be identified in different areas of the central framework. Yet conditions do not permit it to be measured directly during the central framework preparation process.

Measurement can, however, be conducted indirectly as soon as there are statistical sources that will help to isolate it within the partitions used to carry out this preparation. Even then, the details obtained are limited to production and operating accounts by activity. It is necessary then to complement this measure in order to incorporate the other aspects of the informal economy according to the different criteria already mentioned, while maintaining the link with aggregates of the central framework.

The objective then is to establish an “informality account,” whose compatibility with the central framework will be guaranteed, by virtue of it being a satellite account.

#### ***4.1.1 Contribution of the central framework to the informal satellite account***

This contribution concerns three areas:

- production accounts according to activity, differentiated by production mode and by institutional sector;
- an employment matrix according to status on the basis of the same criteria (activity, production mode and sectors);
- an approximate location of informal establishments present in the production modes, through associated jobs.

#### **4.2. What content for satellite accounts?**

##### ***4.2.1. Defining a conceptual framework***

A satellite account is not the simple expansion of aggregates of the central framework. It assumes that its content will be formalized, that the variables

to be retained will be explained, and that the tables will be described, so that a preparation methodology can finally be proposed.

A methodological phase is therefore necessary, which must depend on the experiments to be carried out in countries in order to introduce the quantification of the proposed drafts.

#### ***4.2.2. Initial content proposals***

Without prejudging the content that this conceptual framework might propose, a number of criteria can be taken into consideration, as outlined below.

- 1. A differentiated measurement of the various aspects of the informal economy:**
  - the informal sector (informal household-dependent market establishments);
  - informal employment (including undeclared employees of the formal economy);
  - Own-account non-market household production.
- 2. Situate the informal economy in relation to the rest of the national economy:**
  - the formal economy (and in particular formal micro-enterprises);
  - the underground economy (tax evasion on the one hand, “underground” establishments on the other);
  - illegal economy;
  - social economy;
  - subsistence economy.
- 3. A diversification of the informal sector according to different criteria to be determined, such as:**
  - with or without wage-earners (undeclared);
  - urban / rural;
  - according to size criteria;
  - according to entrepreneurs’ income bracket.
- 4. Take into account the recommendations of the Delhi Group, in order to facilitate international comparisons:**
  - establishments with less than five employees;
  - establishments with no administrative registration;
  - isolate agriculture;
  - specify whether it is a first or second job;

- distinguish cases of liberal professions and modern technical activities (to distinguish from activities with low technical expertise);
- consider domestic workers separately.

#### **5. An analysis of informality within the household sector**

- Dividing the institutional sector of households according to the informality criteria does not make sense. In fact, several workers can be present in the same household, some can be employed in formal units, and the same person can have several jobs, one being informal.
- Consequently, it is necessary to imagine other criteria which take this diversity into account, in particular in relation to employment and incomes generated.

#### **6. Establish links between poverty and informality**

- A country like Peru develops an analysis on poverty and its trend. It could be highly informative to read such an analysis in the light of informality.

Of course, the proposed inventory does not claim to be exhaustive and will take account of country-specific characteristics and requirements.

### **5. REQUESTS TO STATISTICIANS**

The presentation of the methodology to measure the informal economy in relation to the rest of the economy carries with it a certain number of requests to statisticians.

#### **5.1. Regarding the scope of informal sector surveys**

A survey of the informal sector should take into consideration the specific needs of national accountants, namely the use of compatible classifications, annualizable economic data, monetary data enhancement mode, etc. These should be defined in agreement with the country's national accountants.

This survey should of course take into account the requests made by the Delhi Group: to include enterprises with less than five employees, rural zone, traditional activities, etc.

It is essential that the scope of the survey, as well as the questions asked, allow units retained to be positioned in relation to other production units

– in particular, to those likely to respond to other economic surveys carried out in the country. In this respect, it may be appropriate to broaden the scope of the survey (according to a size criterion, for example to include *a posteriori* those considered as informal). It must never be forgotten, however, that the informal sector should be inscribed as an element of the partition of the national economy.

More specifically, it is important to be able to analyze the continuum between the formal micro enterprises and informality according to its different degrees of marginality. Also to explore the possibility of surveys allowing a measurement of development in the informal sector (this should also take into account a possible modification of its profile over time).

## 5.2. On the quality of information collected

This issue more broadly concerns all household surveys. It is well known that all surveys fall victim to the bias of the units being surveyed: in the case of economic surveys, enterprises do not declare the tax evasion they may be practicing.

As concerns households and in the case of consumption surveys, studies have shown that underestimation of households' final consumption ranges from about 10 to 20%, depending on the country. The following question may therefore be asked: what is the scale of the phenomenon in the case of informal economy surveys? Some experts talk of the under-estimation of workers' income on own-account to the tune of 30%. Such scenarios deserve a more systematic investigation; for the national accounts trade-offs cannot assume such differences without a minimum of guarantees provided by the statisticians.<sup>9</sup>

## 5.3. Requests in favor of the satellite account

- *For a production mode dedicated to the informal sector:* It is imperative that the survey enables us to situate the informal establishments in relation to their neighbors and especially to small formal establishments. It also needs to provide sound knowledge of the formal sector, which can only be achieved by a well-organized directory of enterprises with data from the tax authorities.

---

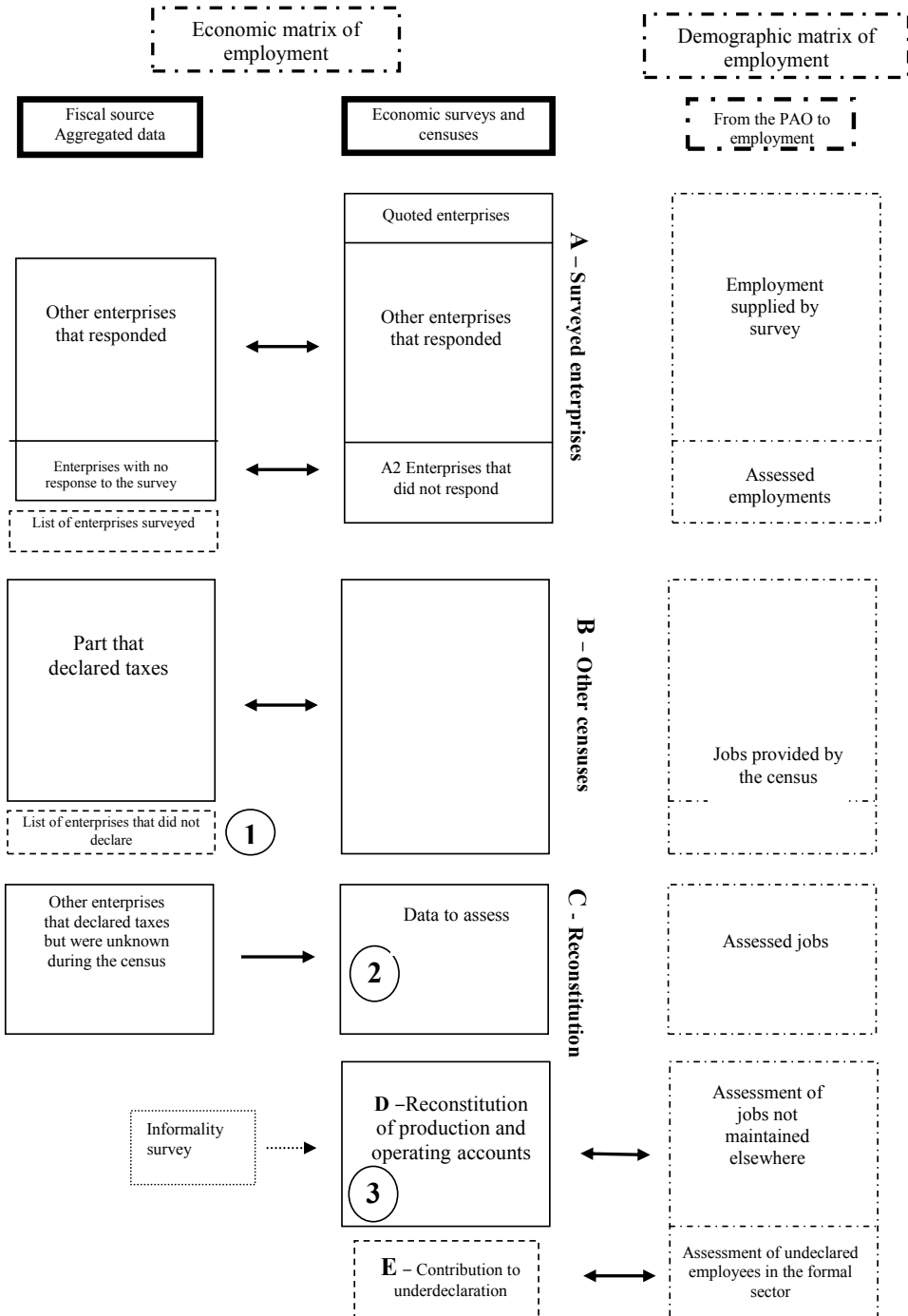
9 However, one can look at a study undertaken in Argentina: *Dirección nacional de cuentas nacionales – Instituto nacional de estadísticas y censos “Cuenta de generación del ingreso e insumo de mano de obra, fuentes, métodos y estimaciones, años 1993-2005”*, October 2006. See: <<http://www.indec.mecon.ar/nuevaweb/cuadros/17.cgi> anexo b.doc>

- *For the preparation of a satellite account:* Beyond the central framework, a satellite account permits a much fuller understanding of the set concerned. The sources are yet to be found to fill the framework reserved for them; but because of the positioning allowed by the central framework, less precise indicators might suffice.
- *Persisting gray area:* For the moment, it appears difficult to prepare annual informality satellite accounts that are compatible with one another. Intertemporal information is in fact difficult to manage because of the difficulty in accurately measuring the trend of the population of informal establishments over time. We are waiting for statisticians to take up this challenge.

**ANNEX 1: A STATISTICAL PARTITION OF THE COLOMBIAN ECONOMY**

	<b>Branches with survey</b>	<b>Branches without survey</b>	<b>Agriculture</b>
<u><b>Formal units</b></u>	Enterprises with balance sheet not present in survey	Enterprises with balance sheet	
	Present in survey	with balance sheet ..... without balance sheet	Other formal units
<u><b>Informal units</b></u>	Other formal units		
	Present in the informal economy survey ..... Not present		
	Illegal economy		

## ANNEX 2: THE TWO PERUVIAN MATRICES



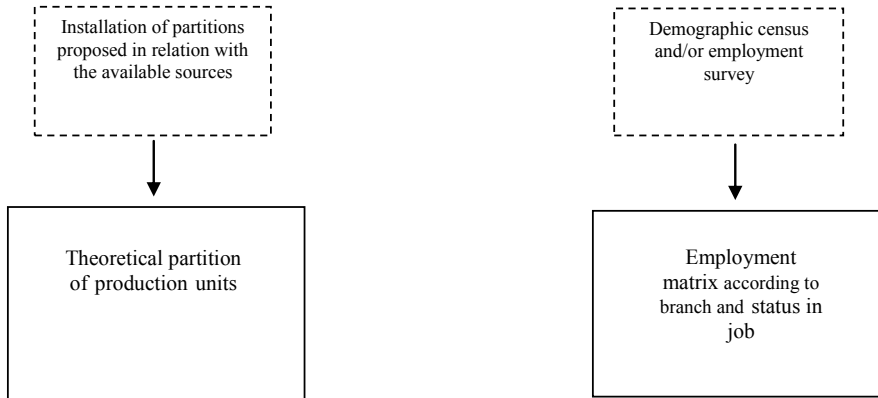
## ANNEX 3: COLOMBIAN PRODUCTION MODES

	Companies with balance sheet	Companies Only Survey	Informal Micro-units	Household without In-formation	Public Adminis-trations	Non-Profit Institutions	Households with no market output	Total
Declared employees	3,122	1,076	746	75	1,381	95	40	6,536
Undeclared employees	0	0	0	1,563	0	0	781	2,344
Employers	0	137	0	214	0	0	0	351
Own-account workers	0	915	1,456	3,442	0	0	0	5,813
Family workers	0	0	0	211	0	0	0	211
Total	3,122	2,128	2,202	5,505	1,381	95	821	15,254

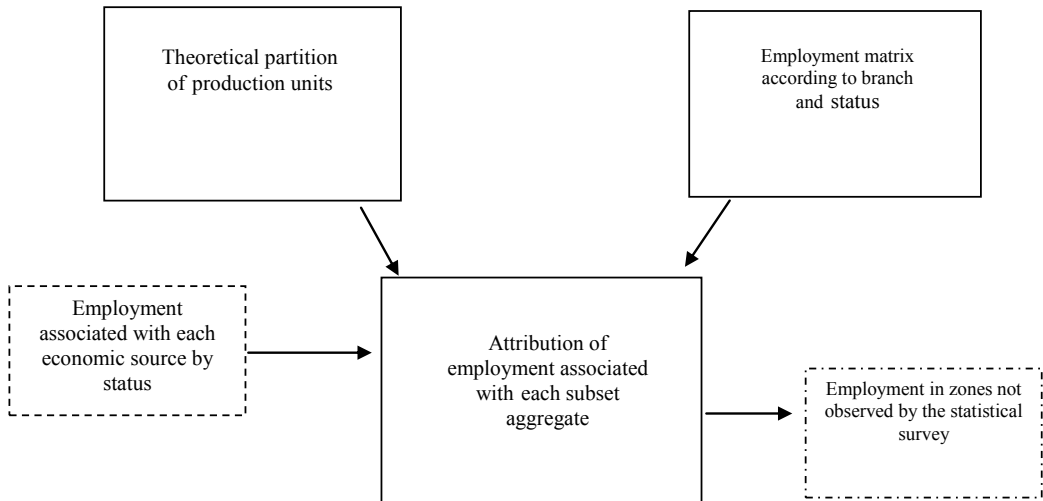
The unit corresponds to thousands of jobs  
 These different graphs or tables are working documents that I prepared with the help of local experts as part of missions executed in the mentioned countries.

## ANNEX 4 : THE 6 STEPS OF THE COMPILATION PROCESS

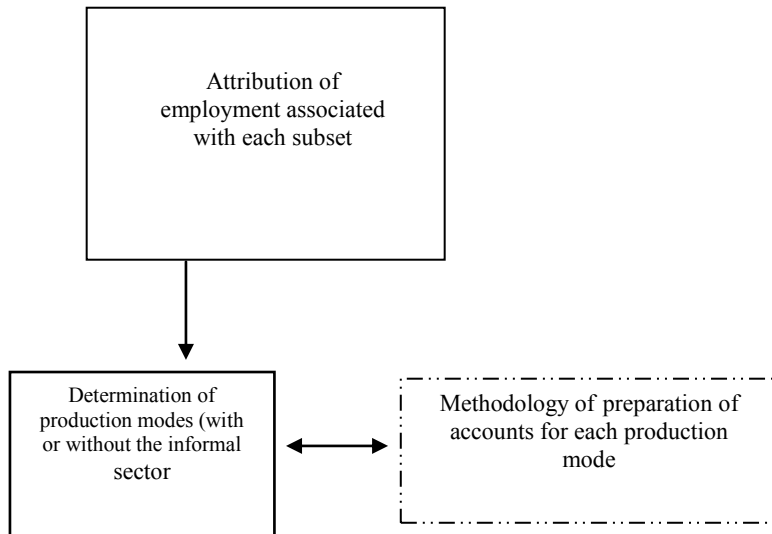
### *Step 1: Installation of Available Elements*



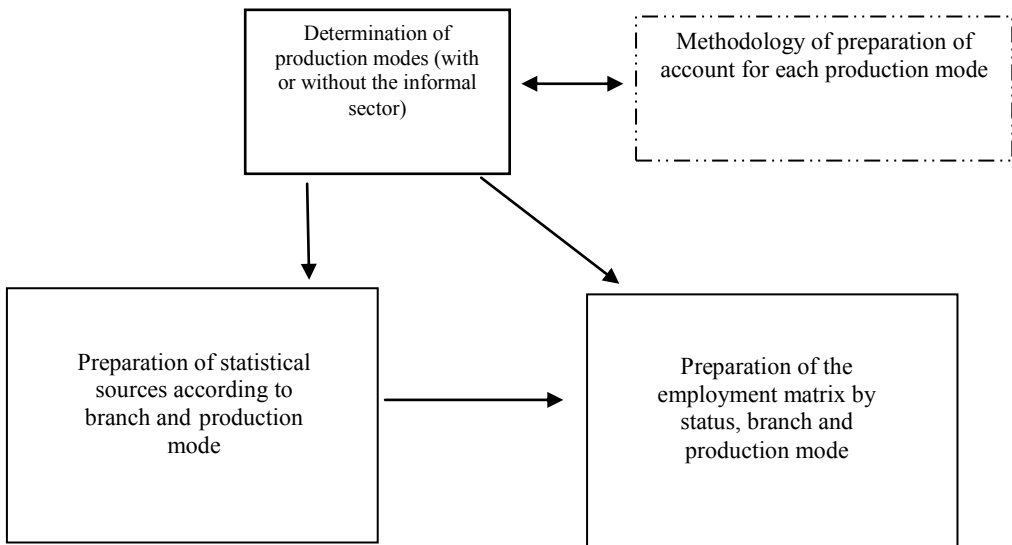
### *Step 2: Employment Tradeoffs*



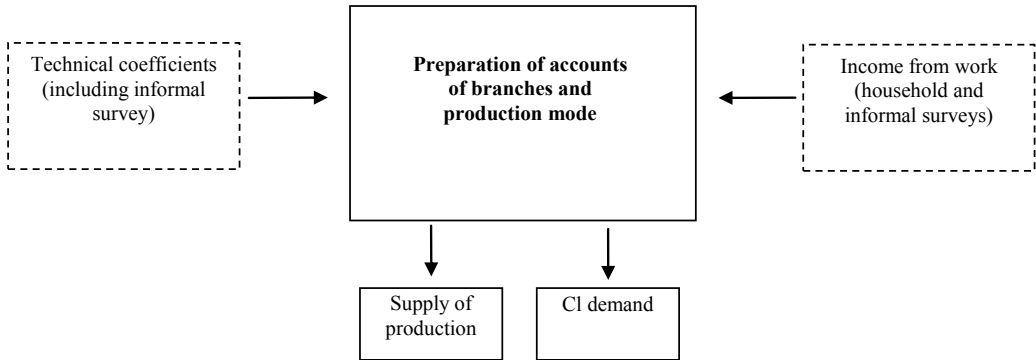
***Step 3: Production mode methods***



***Step 4: Placing of data according to selected table***



**Step 5: Preliminary preparation of branch accounts**



**Step 6: Iterative tradeoffs under SUT**

